



HAL
open science

La personnalisation des apprentissages dans une perspective d'évaluation positive et la motivation scolaire des jeunes enfants

Justine Aubé

► **To cite this version:**

Justine Aubé. La personnalisation des apprentissages dans une perspective d'évaluation positive et la motivation scolaire des jeunes enfants. Education. 2020. dumas-03123742

HAL Id: dumas-03123742

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03123742v1>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La personnalisation des apprentissages dans une perspective d'évaluation positive et la motivation scolaire des jeunes enfants

Justine Aubé

► **To cite this version:**

Justine Aubé. La personnalisation des apprentissages dans une perspective d'évaluation positive et la motivation scolaire des jeunes enfants. Education. 2020. dumas-03123742

HAL Id: dumas-03123742

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03123742>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE ROUEN NORMANDIE
INSPE NORMANDIE ROUEN – LE HAVRE**

**Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »
Mention 1 : Premier degré**

Année 2019-2020

AUBÉ Justine

***La personnalisation des apprentissages dans
une perspective d'évaluation positive et la
motivation scolaire des jeunes enfants.***

Sous la direction de : **M. EMERY**

Résumé :

Ce mémoire porte sur la personnalisation des apprentissages au service de l'évaluation positive en maternelle et l'impact que ce genre de pratique a sur la motivation des jeunes élèves. L'objectif de cette recherche est de vérifier si les dispositifs favorisant la personnalisation des apprentissages participent au renforcement de la motivation. Il s'agit de deux dispositifs d'évaluation, celui des ceintures de compétences et des carnets de suivi et celui du travail personnalisé, les plans de travail. Nous nous interrogeons sur l'évaluation scolaire. La question de la motivation en contexte scolaire est également traitée en s'appuyant sur la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU.

Nous interrogeons des enseignants d'école maternelle afin d'obtenir leurs points de vue sur leurs pratiques évaluatives mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages, ainsi que sur l'impact qu'elles apportent sur la motivation des jeunes élèves.

Nous confirmons que les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves. Cela se traduit par l'installation d'un climat de classe bienveillant avec une place importante laissée à l'entraînement et à l'erreur, mais également par le développement de l'autonomie chez les élèves. Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages, par la valorisation des progrès et des réussites de la part des enseignants.

Ainsi, cette recherche nous permet de démontrer que les dispositifs favorisant la personnalisation des apprentissages participent au renforcement de la motivation.

Remerciements :

Je tiens à exprimer ma pleine reconnaissance à mon Directeur de mémoire, Monsieur Pierre EMERY, qui a été entièrement disponible pour la réalisation de celui-ci. Il m'a accompagnée et m'a dispensée des conseils avisés.

Je voudrais également remercier les Maîtres formateurs prenant en charge l'option « Dimension collective et inclusive du métier d'enseignant », pour la richesse des contenus proposés lors de la première année de Master. Ceux-ci m'ont été utiles dans le cadre de ma recherche et également dans l'optique de la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles.

Pour finir, je tiens à remercier les enseignants qui ont eu l'amabilité de bien vouloir s'entretenir avec moi, me permettant ainsi, de poursuivre ma recherche.

Introduction

L'évaluation a une place importante dans l'enseignement. En effet, elle informe l'élève, l'enseignant et les parents de ce que l'élève a acquis ou non durant sa scolarité. Présente dès l'école maternelle, elle suppose des adaptations particulières puisque l'enjeu est d'évaluer les compétences de jeunes élèves, non scripteurs et non lecteurs. Une évaluation traditionnelle telle que nous la connaissons sous la forme écrite n'est donc pas envisageable. Dans une optique de bienveillance comme le recommande l'institution, la mise en place d'une personnalisation des apprentissages au service d'une évaluation positive semble être une des manières les plus adaptées pour évaluer des élèves de maternelle.

Dans le cadre de ce mémoire sur la dimension collective et inclusive du métier d'enseignant et dans une optique de nous préparer au mieux au futur métier de professeur des écoles, nous nous sommes intéressé à une autre manière d'évaluer les élèves par la personnalisation des apprentissages, afin de s'adapter au mieux à leurs besoins et à leurs capacités. Nous nous sommes également questionné sur l'impact que cette modalité d'évaluation pouvait avoir sur la motivation scolaire. L'évaluation positive semble aller de pair avec la motivation des élèves, par la mise en place d'une personnalisation des apprentissages, les rendant ainsi plus concrets et plus explicites, puisqu'ils sont adaptés aux capacités et aux besoins de l'enfant. Lors de différents stages, nous avons pu observer la mise en place de dispositifs d'évaluation positive, notamment en maternelle, à partir de dispositifs de travail personnalisé. Les élèves de grande section de maternelle s'exerçaient en autonomie sur leurs plans de travail personnalisés. Les activités proposées et choisies par l'élève correspondaient à ses besoins et étaient adaptées à sa capacité. En passant par des ateliers de manipulation et des situations de jeux, l'enseignant pouvait à la fois observer l'élève dans des situations d'apprentissages ciblées mais également, après un entraînement répété, valider une compétence en concertation avec l'élève. De plus, nous avons pu remarquer que les élèves étaient demandeurs de leur plan de travail individualisé. Cela tend à nous questionner sur les effets de ce genre de pratique en ce qui concerne la motivation des élèves. Dans cette situation, il est important d'avoir à l'esprit que ce genre de pratique doit supposer une certaine autonomie de la part des jeunes élèves.

Pourrait-on parler de corrélation entre la mise en place d'une évaluation positive dans une perspective de personnalisation des apprentissages et la motivation des jeunes élèves ? Qu'est-

ce qui motive un élève à l'école ? Comment évaluer des élèves en maternelle ? Comment, en tant qu'enseignant, pouvons-nous susciter l'intérêt de nos élèves en maternelle ?

Afin de trouver des réponses à ces questions, nous nous demanderons en quoi les dispositifs favorisant la personnalisation des apprentissages participent au renforcement de la motivation.

Pour donner suite à ces réflexions, nous ferons tout d'abord une mise au point sur les recommandations officielles relatives à l'évaluation positive en maternelle, ainsi que sur l'intérêt porté à la motivation des élèves. Afin de répondre à notre questionnement, nous établirons une partie théorique composée d'un chapitre sur la personnalisation des apprentissages. Au sein de cette partie, nous évoquerons l'évaluation positive en maternelle, ainsi qu'une partie sur l'évaluation scolaire. Enfin, nous terminerons notre partie théorique avec un chapitre sur la motivation en contexte scolaire.

D) Première partie : cadre institutionnel et théorique

1) Cadre institutionnel : l'évaluation scolaire et les programmes de l'éducation nationale

1.1) L'évaluation à l'école maternelle

La loi pour une école de la confiance, promulguée le 28 juillet 2019, instaure l'abaissement de la scolarité obligatoire à l'âge de 3 ans. Cette instruction obligatoire dès 3 ans renforce l'importance pédagogique de l'école maternelle dans le système éducatif français. D'après le site Eduscol, l'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages, en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser. Il est également rappelé que l'évaluation doit être conçue comme une pratique professionnelle qui permet de réguler les enseignements, de manière dynamique et positive. Ainsi, elle permet de proposer : des ajustements qui encourageront chaque enfant à s'engager et progresser dans les apprentissages ; des étayages qui renforceront les premiers acquis et des situations suffisamment ambitieuses, qui susciteront l'envie d'apprendre encore davantage. C'est dans cette perspective que l'institution préconise la mise en place d'une évaluation positive. En effet, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013¹ concernant les modalités d'évaluation demande de privilégier une

¹ Consulté sur <https://www.education.gouv.fr/cid102387/loi-n-2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html> le 03/01/20

évaluation positive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves. C'est également dans une optique de bienveillance, que la circulaire de 2014 ² appelle à faire évoluer les pratiques d'évaluation des élèves, afin d'améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance des élèves en eux. Notons également qu'évaluer les élèves fait partie des compétences attendues par les enseignants, comme le rappelle le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 25 juillet 2013 - Domaine 2 Les professeurs, praticiens experts des apprentissages - Compétence 3 « *Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves* ». Le professeur des écoles a donc pour mission d'évaluer les acquis de ses élèves. Mais comment évaluer des élèves, âgés entre 3 et 5 ans, qui ne savent pas encore lire et écrire ? Les programmes de 2015 ³ concernant l'enseignement à l'école maternelle préconisent une école qui pratique une évaluation positive. Celle-ci repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. L'évaluation positive permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. L'enseignant est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. L'enseignant tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe. L'institution définit l'évaluation positive ⁴ comme une évaluation conduite avec bienveillance, qui souligne les petites réussites, les progrès, petits ou grands, les essais, qui participent de la motivation de l'enfant, en les lui signifiant, ainsi qu'à ses parents. Il ne s'agit pas de comparer les réalisations ou les « performances » de l'enfant à celles des autres, mais de le situer dans un parcours d'apprentissage qui est dessiné par les programmes et attendus en fin du cycle 1. Il s'agit d'une évaluation qui considère que les différences inter-individuelles ne sont pas systématiquement synonymes de difficultés. Ces différences, si elles sont prises en compte par l'enseignant, doivent susciter une dynamique d'apprentissage. Pour rappel, le texte de référence d'août 2006 concernant la place des parents à l'école stipule que les responsables légaux de l'enfant ont un droit d'accès sur l'information de sa scolarité. Ceci implique que les enseignants doivent informer les parents des résultats scolaires de leur

² Consulté sur https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79642 le 03/01/20

³ Consulté sur https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940 le 24/01/20

⁴ Consulté sur https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PRESENTATION_RESSOURCES/97/3/Ress_c1_Eval_presentation_543973.pdf le 24/01/20

enfant. D'après le site Eduscol concernant le suivi et l'évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle⁵, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages et la synthèse des acquis de l'élève.

Le carnet de suivi est renseigné tout au long du cycle par l'enseignant et doit être communiqué aux parents de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant. En effet, il est attendu que les enseignants « *rendent explicite pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.* »⁶ Le carnet de suivi doit donc être lisible et compréhensible pour les parents. D'après le document ressource « *Evaluer à l'école maternelle, de l'observation instrumentée au carnet de suivi.* » du site Eduscol, la consultation régulière du carnet de suivi permet aux parents de percevoir la cohérence et les liens qui existent au sein du projet d'apprentissage dans lequel leur enfant est engagé. Le carnet de suivi explicite les progrès et les réussites de l'élève. En cas de difficultés passagères ou plus durables, il présente des réponses qui seront mises en place dans la période suivante. Il constitue un support d'échanges entre l'enseignant, les parents et leur enfant.

D'après le bulletin officiel de l'éducation nationale du 21 janvier 2016 concernant la synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle, il est demandé aux enseignants de faire la synthèse des acquis scolaires⁷ des élèves en fin de cycle 1. L'objectif de cette synthèse est de faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants de l'école maternelle transmettent aux enseignants de l'école élémentaire une synthèse des acquis de chaque élève sur des points importants. Cette synthèse mentionne pour chacun ce qu'il sait faire, ses points forts et le cas échéant, les besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Elle est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle. Pour remplir cette synthèse des acquis scolaires, l'enseignant dispose de trois niveaux de repère : « ne réussit pas encore », « est en voie de réussite » et « réussit souvent ». Ces formulations s'inscrivent dans une pratique de bienveillance et d'évaluation positive qui laissent le temps nécessaire à l'élève de progresser afin de lui permettre de réussir.

⁵ Consulté sur <https://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html> le 07/02/20

⁶ Consulté sur

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PRESENTATION_RESSOURCES/97/3/Ress_c1_Eval_presentation_543973.pdf le 07/02/20

⁷ Consulté sur https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97298 le 24/01/20

1.2) Motiver ses élèves : un aspect à privilégier pour la réussite de tous.

L'objectif premier pour un enseignant est de faire réussir tous ses élèves. Pour cela, il semble indispensable de motiver ces derniers afin de faire sens dans les apprentissages. Le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 25 juillet 2013 stipule que l'enseignant doit susciter l'intérêt des élèves et prendre en compte la diversité des élèves.

De plus, les programmes d'enseignement de l'école maternelle de 2015 rappellent que la mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

2) Cadre théorique : La personnalisation des apprentissages et la motivation scolaire

Chapitre 1 : La personnalisation des apprentissages, une source profitable à l'évaluation ?

2.1) La personnalisation des apprentissages

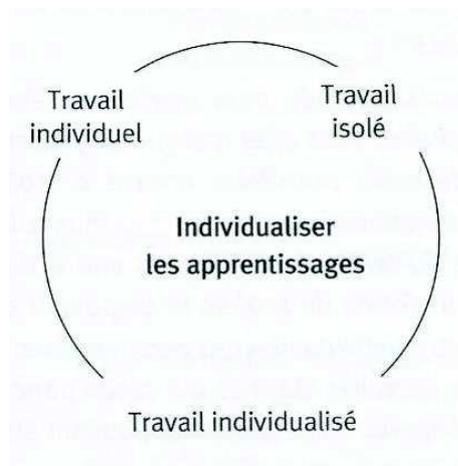
Comment faire réussir tous ses élèves face à des classes hétérogènes ? Comment en tant qu'enseignant, pouvons-nous faire de l'évaluation un outil pour mieux connaître nos élèves afin de les pousser vers la réussite ? Quels dispositifs pouvons-nous mettre en place pour renforcer la motivation de nos élèves dans leur apprentissage ? Et si la personnalisation des apprentissages était une réponse à ces questions ?

Dans son ouvrage « La personnalisation des apprentissages : agir face à l'hétérogénéité, à l'école et au collège », Sylvain CONNAC (2012, page 16) distingue l'individualisation et la personnalisation des apprentissages.

2.1.1) L'individualisation des apprentissages.

Sylvain CONNAC définit l'individualisation des apprentissages comme « *l'ensemble des organisations pédagogiques qui confient un travail particulier à chaque élève.* » (CONNAC, 2012, page 17). Une individualisation des apprentissages suppose ainsi une nouvelle organisation de la part de l'enseignant, afin de répondre aux besoins des élèves et également

des adaptations de sa pratique d'enseignement. Dans le schéma représenté par la figure 1⁸, CONNAC indique que l'individualisation des apprentissages peut se décliner en trois façons :



– Le **travail individuel** : chaque élève doit effectuer un travail sans interaction, adapté à chacun ou le même pour tous.

– Le **travail isolé** : des élèves identifiés comme « à profils spécifiques » sont écartés de la classe pour effectuer un travail adapté avec un autre enseignant ou en dehors des horaires de la classe entière.

Le **travail individualisé** : chaque élève reçoit ou choisit un travail qui lui correspond et dispose de plusieurs modalités pour l'effectuer.

Figure 1: Les déclinaisons de l'individualisation des apprentissages

L'individualisation des apprentissages permet ainsi à l'élève d'apprendre à son rythme en lui proposant diverses modalités de travail (individuel, isolé ou individualisé). Selon les difficultés rencontrées par un élève, l'enseignant doit adapter sa pratique en mettant à la disposition de celui-ci des parcours diversifiés.

2.1.2) La personnalisation des apprentissages

CONNAC (2012, page 18) indique que la personnalisation des apprentissages correspond à l'ensemble des organisations pédagogiques qui considère l'élève comme une personne, c'est-à-dire qui reconnaît à la fois sa dimension d'individu et le caractère politique de sa condition humaine. Selon lui, personnaliser les apprentissages consiste donc à articuler de manière équilibrée trois approches pédagogiques : l'approche didactique, le travail individualisé et les interactions coopératives.

– L'approche didactique, présente le savoir sous l'angle de l'expertise disciplinaire avec une coloration socioconstructiviste, c'est-à-dire basée sur une logique de construction des connaissances par confrontation sociale des représentations. Ces situations didactiques se

^{8 8} Schéma issu de l'ouvrage « *La personnalisation des apprentissages : agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège* » de Sylvain Connac, 2012.

produisent collectivement ou à travers de petits groupes d'élèves de travail animés par l'enseignant.

– Le travail individualisé, où chaque élève effectue des travaux qu'il s'est confiés ou que l'enseignant lui a confiés, avec le choix de leur organisation et par la médiation d'outils tels que le plan de travail et les fichiers de travail autonomes.

– Les interactions coopératives permettent aux élèves d'effectuer un travail à plusieurs (par exemple, en groupe ou en équipe) et de solliciter l'aide d'un camarade ou d'apporter la sienne.

Dans son ouvrage, CONNAC rappelle que la personnalisation des apprentissages a pour objet d'aider l'enfant à déterminer un projet de travail correspondant à la fois à ses besoins et à ses capacités. Cela favorise ainsi le développement de sa personnalité en faisant de lui l'agent principal de son éducation d'élève soumis aux impératifs communs. Il devient une personne ayant le droit et la responsabilité de participer aux choix des objectifs communs, à la mise au point des moyens pour les atteindre et d'auto-organiser ses activités personnelles. Elle participe à l'apprentissage de la liberté, de la responsabilité et de l'autonomie. (LE GAL J. & MATHIEU A., 1991, cité par CONNAC, 2012, p.19)

La personnalisation des apprentissages consiste donc à rendre les élèves plus autonomes dans un contexte coopératif. Pour ce faire, l'enseignant doit mettre à la disposition des élèves des outils et des supports adaptés à la capacité de chacun. Cette personnalisation des apprentissages peut-elle être mise en place dans une perspective d'évaluation positive ? Avant de se pencher sur la question, mettons-nous au clair sur l'évaluation scolaire.

2.2) L'évaluation scolaire

2.2.1) Définition

Nous avons évoqué lors de l'introduction, la place importante de l'évaluation dans le système éducatif français. Mais que signifie vraiment le terme « évaluer » ? Dans son ouvrage intitulé « *Evaluer sans dévaluer* », DE VECCHI (2014) définit l'évaluation comme l'acte d'estimer quelque chose, mais aussi d'en émettre un jugement en se référant à une norme définie plus ou moins précisément. Selon le dossier de l'institut français de l'éducation portant sur l'évaluation, évaluer est toujours un jugement en fonction d'une valeur. L'enjeu n'est donc pas tant de rendre l'évaluation plus exacte et plus juste, mais plutôt de communiquer à l'élève ce que l'on attend

de lui. Mais quoi évaluer et comment le faire ? En nous penchant sur la question, il émerge différents types d'évaluations en fonction de l'objectif recherché par l'enseignant.

2.2.1.1) Typologie de l'évaluation scolaire

D'après la classification de BLOOM en 1971, il apparaît que l'évaluation a trois fonctions essentielles : prévenir les difficultés d'apprentissage, réguler les apprentissages et attester les acquis de l'élève. Cette classification a permis de délimiter trois types d'évaluation : diagnostique, formative et sommative.

2.2.1.2) L'évaluation diagnostique

L'évaluation diagnostique connaît un essor par la volonté du ministère de l'éducation nationale en 1989, de mettre en place des évaluations nationales en début de CE2 et en début de 6^{ème}. L'objectif était de diffuser de nouvelles pratiques évaluatives pouvant entraîner de nouvelles pratiques pédagogiques dans le but d'aider au mieux les enseignants à cerner les acquis et les lacunes de leurs élèves afin de pallier celles-ci. Ces évaluations avaient une valeur de diagnostic à partir du moment où des actions d'ajustement devaient être organisées. Aujourd'hui, le dossier de veille de l'institut français de l'éducation, intitulé « *Evaluer pour (mieux) faire apprendre* » définit l'évaluation diagnostique comme l'étape permettant de collecter des informations sur les connaissances antérieures de l'élève, ses attentes quant aux connaissances et habiletés à acquérir. Celle-ci permet de planifier une différenciation appropriée (par rapport aux objectifs) de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle est donc utilisée en début de période d'apprentissage et sera complétée par une évaluation formative, pratiquée de manière continue pendant l'acquisition des connaissances et habiletés. (Dossier de l'IFE, 2014) Selon MERLE (2018), l'évaluation diagnostique a pour objet de connaître le niveau de compétence des élèves en début d'année scolaire ou au début d'une nouvelle séquence d'apprentissage. Il évoque la théorie de la zone proximale de développement introduite par VYGOTSKY pour justifier l'intérêt et l'apport d'une évaluation diagnostique. En effet, la ZDP est constituée par l'ensemble des compétences que l'élève peut acquérir avec l'aide d'une personne experte. De ce fait, pour définir cette zone proximale de développement, l'enseignant doit connaître les compétences que l'élève maîtrise seul. Ceci afin de lui proposer des tâches adaptées à ce qu'il sait déjà faire tout seul et à ce qu'il ne sait pas encore faire sans aide, dans le but de progresser.

2.2.1.3) L'évaluation formative

Dans son ouvrage, MERLE (2018) définit l'évaluation formative comme un processus d'évaluation continu ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage, pour apporter des améliorations. DE VECCHI (2014) nous indique les critères spécifiques d'une évaluation formative pertinente. En effet, ce genre de pratique évaluative doit faire partie du processus d'apprentissage. C'est un outil à la fois pour l'élève, qui prend connaissance de ses réussites, de ses progrès mais aussi des obstacles qu'il doit surmonter et pour l'enseignant qui constate les effets de ses choix pédagogiques et de son action. Pour que cette évaluation soit pertinente, DE VECCHI (2014) nous rappelle qu'elle doit être construite sur un statut positif de l'erreur afin d'évacuer toute idée de jugement. L'évaluation formative est donc fondée autour d'une pédagogie de la réussite et d'une valorisation du travail des élèves, débouchant sur une remédiation possible. D'après le dossier de l'IFE (2014), cette étape va permettre de suivre les progrès de l'élève, de communiquer et de décrire cette progression à l'élève et d'envisager avec lui les stratégies à adopter. Là encore, l'évaluation formative, fréquente, va évaluer les stratégies utilisées par l'élève, sa capacité à réfléchir à son apprentissage et aux moyens qu'il se donne pour s'améliorer.

2.2.1.4) L'évaluation sommative

L'évaluation sommative se situe en fin d'apprentissage. Dans leur ouvrage respectif, DE VECCHI et MERLE rapportent l'évaluation sommative à un bilan puisque l'objectif de cette pratique est de déterminer les connaissances et les compétences acquises par les élèves, dans le but de valider ou non une compétence, un palier de cycle ou encore un examen. Le dossier de l'IFE (2014) définit l'évaluation sommative comme l'étape permettant de confirmer ce que l'élève connaît et sait faire. Cette étape sommative sera accompagnée de commentaires « précis et opportuns » de l'enseignant. Elle se fera à la fin de chaque unité d'apprentissage ou lorsque l'élève aura montré qu'il a acquis suffisamment de connaissances ou de compétences. Pour être pertinente (ou efficace), elle doit être accompagnée d'un échange avec l'élève quant aux résultats d'apprentissages, aux modalités pour atteindre ces résultats et aux objectifs pour réutiliser ses connaissances.

2.2.1.5) Les dérives de l'évaluation

Nous avons admis lors de l'introduction le fait que l'évaluation scolaire telle que nous la connaissons, suscite peu d'intérêt pour certains élèves. Mais alors que les enseignants tendent à évoluer vers des pratiques évaluatives formatives et bienveillantes comme le recommande l'institution, qu'en est-il du côté de la recherche ?

Selon Charles HADJI (2018), le côté improductif de l'évaluation traditionnelle passe par l'absence de fiabilité des notes ou encore la subjectivité de la correction. L'auteur parle d'effets d'ordre et de contraste. Les copies corrigées en premier sont surévaluées. Celles qui sont corrigées en dernier sont sous-évaluées. De plus, les notes dépendent pour partie à la valeur de la copie qui précède immédiatement. Après une copie très bonne ou très mauvaise, une même copie est, par contraste, surévaluée (après une mauvaise copie) ou sous-évaluée (après une bonne copie). La correction de l'évaluation par un évaluateur peut être également influencée par certains facteurs comme : le niveau de classe, le niveau de l'établissement, le sexe des élèves, l'appartenance socio-économique, le retard scolaire, le redoublement et même l'apparence physique qui s'expliquent par le fait que le correcteur possède certaines informations scolaires ou extrascolaires sur la personne qu'il évalue.

Ces informations sont révélatrices d'une évaluation qui perd tout son sens, étant plus quantitative que réellement centrée sur ce que sait faire l'élève. De plus, qu'en est-il de ce dernier ? Il n'est pas rare de voir des élèves ayant peur de l'évaluation ou montrant un manque de motivation dans les apprentissages. C'est ce que nous explique G. DE VECCHI. Il utilise les termes « *angoisse, dévalorisation et démotivation* » (DE VECCHI, 2014, page 69) pour parler de l'impact psychologique que peut avoir ce genre de pratique évaluative sur certains élèves. Cette angoisse est notamment favorisée par la note.

MERLE (2018) utilise l'expression « pression évaluative » pour parler de l'impact que peut avoir l'évaluation dans notre système éducatif. Dans son ouvrage intitulé « *Les pratiques d'évaluation scolaire. Historique, difficulté, perspectives.* », l'auteur rejoint les propos de Charles HADJI en énonçant que la notation traditionnelle est injuste. Selon lui, elle exercerait des effets défavorables aux apprentissages des élèves en difficulté scolaire. Les élèves sont découragés face à des notes faibles et développent un sentiment d'incompétence scolaire, bloquant le processus d'apprentissage. Ce sentiment est notamment lié « aux comparaisons

sociales forcées » produites par le recours aux notes. Pour les élèves en difficulté, la comparaison systématique à des élèves meilleurs provoque une baisse du sentiment de compétence scolaire, source de décrochage et de déviance, notamment d'absentéisme, de dégradation de matériel, de violences verbales et physiques.

3) Une évaluation personnalisée en maternelle

3.1) L'évaluation positive en maternelle

Nous avons vu dans notre partie institutionnelle que l'institution recommande aux enseignants d'évoluer vers de nouvelles pratiques évaluatives et préconise l'évaluation positive. Qu'entendons-nous par « positive » ?

Il semble important de préciser que l'enfant arrivant à l'école n'est pas vide de savoir. Il possède déjà des connaissances, des savoirs faire et des représentations sur le monde qui l'entoure, par le biais de sa famille, des rencontres et des lieux fréquentés. L'enseignant doit être conscient de cette réalité afin de pouvoir la prendre en compte dans les situations d'apprentissages qu'il proposera à ses élèves. En 2017, Danièle ADAD, nous rappelle le principe fondamental sur lequel l'école maternelle doit s'appuyer « *tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser* » (ADAD, 2017, page 7). C'est dans cette optique que l'institution préconise des modalités d'évaluation pour l'école maternelle. En effet, l'enseignant doit s'adapter aux caractéristiques des jeunes enfants comme le fait qu'ils ne sachent pas encore lire et écrire, ou encore que leur temps de concentration soit limité par rapport à des enfants plus âgés. Danièle ADAD (2019) énonce le fait que mettre en place une évaluation positive implique un changement de pratique de la part de l'enseignant. En effet, il s'agit d'être à l'écoute et d'observer tout ce que font les élèves naturellement, surtout avec des élèves de maternelle. Rappelons que l'objectif d'un enseignant est de faire réussir tous ses élèves. Cette réussite doit passer par de l'entraînement, du tâtonnement, même de l'échec si nécessaire, afin de faire progresser au mieux l'élève. L'évaluation positive se veut formative dans le sens où elle permet à l'élève de se situer dans ses apprentissages et de progresser à son rythme. En effet, l'enseignant doit observer les enfants dans leurs jeux et il doit être attentif à leur démarche intellectuelle. Pour cela, il dispose d'outils comme le parcours de cycle et le carnet de suivi, qui vont l'aider à remplir plus facilement et objectivement la synthèse des acquis scolaires.

Dans cette partie, nous avons évoqué l'intérêt que peut présenter la mise en place d'une personnalisation des apprentissages au service de l'évaluation positive. A présent, voyons concrètement les formes que peuvent prendre cette personnalisation des apprentissages à travers un dispositif de travail personnalisé : le plan de travail et deux dispositifs d'évaluation positive que sont les ceintures de compétence et les carnets de suivi.

4) Des dispositifs d'évaluation personnalisée

Tout d'abord il semble important de rappeler que les plans de travail sont des dispositifs de travail personnalisé, pouvant s'inscrire dans une démarche d'évaluation positive et rendant ainsi l'évaluation personnalisée en fonction des besoins et des difficultés des élèves.

4.1) Un outil au service de l'évaluation : le plan de travail

4.1.1) L'origine du plan de travail

Dans son ouvrage « Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école », Sylvain CONNAC définit le plan de travail comme un document à partir duquel élève et enseignant s'entendent sur un parcours d'apprentissages, résultant de la combinaison entre les choix de l'élève, ses capacités, les ressources de la classe et les obligations scolaires définies par l'enseignant. La durée du plan de travail s'adapte aux besoins de l'élève. En effet, il peut durer 1 semaine ou aller au-delà et à la fin de celui-ci, un bilan est effectué avec l'enseignant ; il détermine en partie le plan de travail suivant.

En France, cette innovation est développée par Célestin FREINET. En effet, dans la brochure n°40 de *l'Education Nouvelle Populaire*, il déplore les pédagogies de son époque où « *Théoriquement, l'enfant n'aurait qu'à ouvrir les livres, à en lire, textes et résumés, à consulter images et graphiques.* » (FREINET, 1948) Selon lui, la pédagogie a mis l'accent sur la matière à enseigner et non sur la technique de travail. Il regrette également le manque d'intérêt des élèves pour les apprentissages. « *La grosse besogne reste toujours pour le maître qui doit accrocher, intéresser, expliquer, compléter, éclairer, et, aussi hélas ! sanctionner et punir.* » (FREINET, 1948). Déjà à cette époque, FREINET est conscient que les classes sont hétérogènes et que le fait de proposer à tous les élèves la même activité au même moment n'est pas une démarche bénéfique. Il indique qu'il faut des techniques de travail pratiques et efficaces. Selon lui, les plans de travail semblent être la solution adaptée pour répondre aux besoins des élèves de manière personnalisée.

4.1.2 La mise en place des plans de travail

Dans cette revue, FREINET nous énonce les conditions nécessaires à la mise en place d'un plan de travail. Selon lui, il faut tout d'abord savoir ce que nous avons à faire dans la journée, dans la semaine, dans le mois et dans l'année. FREINET explique que le plan de travail général vise à faire l'inventaire des activités désirées fonctionnellement par les enfants et exigées par les programmes officiels. « *Le plan annuel et le plan mensuel de travail sont des plans généraux, c'est-à-dire établis pour toute la classe.* » (FREINET, 1948).

Le plan de travail étant un outil à la disposition des élèves, il faut leur donner la possibilité de faire le travail prévu, qui selon FREINET, suppose une implication de la part de l'enseignant par la recherche, la mise au point et la production des outils de travail. Cela requiert également de tirer profit du matériel disponible dans la classe et de l'environnement dans lequel se trouve l'école, afin d'exploiter au maximum les lieux à proximité comme les musées, les jardins ou encore les cinémas. Enfin, l'enseignant doit pouvoir contrôler l'exécution du travail.

FREINET met l'accent sur le fait que grâce au plan de travail, l'activité réalisée par l'élève est concrète et a du sens. En effet, le plan de travail individuel hebdomadaire est une personnalisation du travail de l'élève en fonction de ses besoins et de ses capacités. Selon FREINET, chaque élève fixe à l'avance, le lundi matin, les divers travaux qu'il se propose de faire au cours de la semaine qui commence. Enfin, FREINET énonce le principe du plan de travail selon lequel l'enfant est libre d'y travailler comme il l'entend et comme il le désire. Il faut respecter cette liberté essentielle.

Dans un article publié dans la *Revue Des Sciences De l'Education*, Sylvain CONNAC (2012) énonce deux intérêts de la mise en place des plans de travail : le développement de l'autonomie et la responsabilisation.

CONNAC énonce que dans la sphère éducative, deux approches de l'autonomie se complètent (JOIN LAMBERT MILOVA, 2006, cité par CONNAC, 2012, p.19). La première concerne l'apprentissage : est autonome un élève qui est capable de prendre le contrôle de ce qu'il apprend (BENSON, 2001, cité par CONNAC, 2012). Cela correspond au sentiment de réinvestir par soi-même ce que l'on s'est construit. Il s'agit d'une autonomie de volonté. La seconde acception reconnaît l'autonomie d'un élève lorsqu'il se manifeste comme un sujet

capable de subvenir à ses besoins, c'est-à-dire qu'il investit un certain nombre d'espaces de liberté pour y prendre des initiatives personnelles.

Selon CONNAC, un élève peut être reconnu comme responsable lorsqu'il se montre réfléchi dans ses actes en envisageant, avant qu'elles se produisent, leurs éventuelles conséquences. L'élève responsable est celui qui est maître de ses choix, qui fait des choix informés et qui se montre capable d'agir au sein de la classe et de l'école en conformité avec les normes scolaires (HAGEGE, BOGNER et CAUSSIDIER, 2009, p. 111, cité par CONNAC, 2012). Cela se traduit dans plusieurs domaines : la réalisation de responsabilités inhérentes à la vie de la classe, le fait d'accepter de réparer ses erreurs, l'acceptation de réaliser avec sérieux les tâches scolaires qui lui sont réservées. D'après l'auteur, le plan de travail peut devenir un support de responsabilisation lorsqu'il permet de reconnaître les responsabilités acceptées par les élèves au sein de la classe, de faciliter l'autoévaluation du travail scolaire (sous forme d'évaluation de chaque travail ou de bilan global) et de symboliser le sérieux avec lequel le travail a été réalisé.

4.2) Les ceintures de compétences en maternelle

4.2.1) L'origine d'une évaluation par ceintures de compétences

L'idée d'évaluer les compétences des élèves par le biais de ceintures nous vient de Fernand OURY, alors instituteur dans une école de banlieue parisienne. Afin d'évaluer de manière plus pertinente les acquis des élèves, il met en place une pédagogie institutionnelle, qui permet de faire travailler ensemble des élèves de niveaux différents. Voici un extrait d'un entretien de F. OURY expliquant comment l'idée de mettre en place une évaluation des compétences par ceintures lui est venue. « *J'étais judoka. Sur un tapis, sur un tatami – ça s'appelle comme ça – il y a des gens qui travaillent, qui se battent, qui apprennent des prises, et ils ne sont pas tous au même niveau. C'est-à-dire qu'au même endroit, il y a des gens qui font des choses différentes. (...) J'ai essayé de le faire dans ma classe. Pas de se battre dans la classe ... Mais que chacun sache à quel niveau il en est. Et qu'il puisse travailler à son niveau et à sa vitesse.* » (OURY, 2014, cité par NATANSON & BERTHOU, 2014, p.15). D'après les propos de Fernand OURY, nous pouvons remarquer que l'évaluation des compétences par ceinture est un dispositif d'évaluation positive puisque l'élève est évalué sur ce qu'il sait faire et quand il pense qu'il en est capable. Dans ce type de dispositif, l'élève ne peut que progresser étant donné qu'il passe d'une ceinture à l'autre en fonction de ses compétences acquises. Ce genre de pratique

évaluative semble être un vecteur de motivation pour les élèves puisqu'il s'inscrit dans la durée. En effet, les élèves ont le temps nécessaire pour apprendre à leur rythme et ils sont récompensés lorsqu'ils passent à la ceinture suivante. Il s'agit d'un procédé concret, donnant du sens aux apprentissages par la continuité entre ceux-ci. Nous pouvons ainsi définir une évaluation par ceinture comme un outil permettant de mesurer la progression des élèves dans l'acquisition d'une compétence. L'évaluation par ceinture se caractérise par son aspect très descriptif. En effet, la feuille d'évaluation par ceinture doit être assez descriptive afin de savoir ce qu'il est nécessaire de faire pour obtenir une ceinture de niveau supérieur. Elle doit être explicitée avec les élèves afin que ceux-ci en connaissent les critères et comprennent les termes utilisés. Ce qui rend l'évaluation par ceinture intéressante est le fait qu'elle soit progressive et graduée. Il est souhaitable que ce soit l'élève qui demande à être évalué lorsqu'il se sent prêt, cela permet de responsabiliser l'élève en lui laissant la possibilité de faire des choix.

4.2.2) Une pratique évaluative ambitieuse : les étoiles de compétences en maternelle

D'après une expérimentation pédagogique menée à Bordeaux en février 2020 par Séverine HAUDEBOURG, la mise en place d'un tel dispositif en maternelle doit demander des ajustements puisque les élèves ne sont pas encore lecteurs ni scripteurs. En effet, à l'aide du référentiel des compétences à atteindre (annexe 1) et de son plan de travail (annexe 2), l'élève va organiser ses tâches d'entraînements. Le référentiel est enrichi de commentaires, d'observations et de traces diverses (photos, vidéos et enregistrements accessibles par lecture de QR-Codes) afin de relever les réussites et les points d'alerte. Selon l'étude, il devient donc un carnet de suivi à hauteur d'élève au service de la personnalisation des apprentissages. Face à des classes très hétérogènes, Séverine HAUDEBOURG (2020) rappelle que cette mise en place favorise la prise en compte de tous les élèves et ainsi la réussite de tous. Voyons à présent plus en détail, les outils permettant de mettre en place une évaluation par étoiles de compétences en maternelle.

Le référentiel définit l'ensemble des compétences à atteindre. Les entraînements permettant de travailler ces compétences sont compilés dans ce référentiel. Il s'agit d'un outil pensé pour des élèves non-lecteurs et en pleine construction de leur autonomie. Les repères sont imagés, les activités et le matériel photographiés, le support clair et épuré. Le référentiel s'apparente au carnet de suivi des apprentissages qui est exigé par les programmes officiels. En s'aidant des repères des paliers de compétences par la gradation des étoiles de couleur, le parcours et le

niveau des acquisitions pour chaque enfant deviennent visibles. Le référentiel est également enrichi de photographies, de vidéos, d'enregistrements sonores (accessibles par lecture de QR-codes) et de commentaires écrits à destination de chaque enfant et de sa famille (réussites, points d'alerte, observations, ...). Ainsi, il n'y a pas de carnets de suivi des apprentissages identiques dans la classe. Chaque élève a un parcours qui lui est propre, dans ses réussites, ses difficultés et son autonomie. Ces différences de rythme d'apprentissage seront visibles dans l'avancement des paliers et dans la personnalisation des traces laissées dans le carnet. De plus, l'auteure explique que l'affichage dans les classes, des tableaux de suivis des ceintures des élèves est un moyen de repérer les élèves les plus performants, afin de pouvoir mettre en place rapidement des aides et du tutorat pour les élèves qui en ont besoin. La figure 2⁹ représente un tableau de suivis des ceintures.

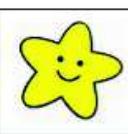
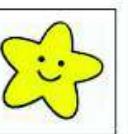
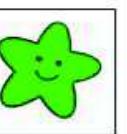
	 Vie pratique	 Langage	 Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique	 L'écrit et l'écriture	 Découvrir les nombres et leurs utilisations	 Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées	 Se repérer dans l'espace
							

Figure 2: Tableau récapitulatif des étoiles de compétences

L'auteure énonce que pour travailler une compétence, l'élève a la possibilité d'utiliser divers supports : des jeux et des activités de manipulation essentiellement, mais aussi des exercices sur fiches, ou encore des outils numériques.

Séverine HAUDEBOURG (2020) explique que les étoiles de compétences constituent un dispositif pensé pour les élèves et qu'il est utilisable par eux. Conscients de leur cheminement dans les divers apprentissages de l'école maternelle, ces derniers pourront davantage expliquer leur progrès et réussites à la maison. Dans la simplification des supports, toutes les familles, y compris les plus éloignées de l'institution scolaire, pourront y trouver également un intérêt et une meilleure compréhension des attendus de l'école maternelle. En ce sens, les étoiles de compétences répondent bien au besoin d'élaborer un outil de suivi des apprentissages

⁹ Tableau issu du site internet <https://nosceintures2competences.org/2016/12/09/tableaux-de-suivi-des-eleves/> (consulté le 04/04/20)

bienveillants mais exigeants et au cadre structurant pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser.

4.3) Les carnets de suivi à l'école maternelle

Selon Danièle ADAD (2017), le rôle du carnet de suivi est de valoriser et de voir le moindre progrès de chaque élève dans les situations naturelles. Dans ce carnet est recueilli tout ce que l'enseignant a pu observer dans la démarche d'apprentissage de chaque élève, sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser. Ainsi, l'évaluation est basée sur l'écoute et l'observation des attitudes, stratégies, manipulations, jeux et productions des élèves. Mais comment garder une trace de ces observations afin de voir les progrès effectués par l'élève ? Dans son ouvrage intitulé « *L'évaluation positive en maternelle* », Danièle ADAD, nous propose des modalités de traces à recueillir que nous avons synthétisées dans la figure 3.

10

Tableau 1: Récapitulatif des traces à recueillir dans le carnet de suivi

Traces à recueillir	Intérêt pédagogique
Le dessin	Permet d'évaluer une représentation.
Le collage	Permet d'évaluer le repérage dans l'espace et dans le temps.
La photographie	Permet de garder une trace de la manipulation et d'une attitude lors des divers temps / modalités de travail.
La photocopie d'une réalisation	Permet de garder une trace des différentes étapes de la réalisation de la tâche.
L'enregistrement	Permet d'évaluer l'oral

Face à ces nombreuses ressources que l'enseignant peut exploiter pour observer les progrès effectués par les élèves dans le carnet de suivi, nous pourrions nous demander à présent quelle démarche il doit utiliser. En effet, ADAD (2017) indique qu'il est nécessaire de mettre en place une nouvelle organisation, un changement d'habitudes et une nouvelle posture pour pratiquer une évaluation positive efficace. Il ne s'agit plus d'évaluer tous les élèves au même moment, mais d'être attentif aux pratiques et attitudes des élèves à tout moment de la journée. En effet, selon Danièle ADAD, les temps d'autonomie et les temps d'accueil aident à l'évaluation

^{10 10} Tableau réalisé à partir des éléments retenus dans l'ouvrage « *L'évaluation positive en maternelle* » de Danièle ADAD.

positive. L'auteure énonce également le temps du réveil échelonné, le temps du rangement de la classe après une activité, le temps de manipulation libre d'un matériel, le temps de sortie et d'entrée en classe comme étant favorables à l'évaluation positive. Il s'agit donc pour l'enseignant d'être attentif à tout ce que fait l'élève au cours de la journée. « *Le secret tient à un bloc de post-it et un crayon à portée de main pour noter ce qui les fait réagir* » (ADAD, 2017, page 35). Pour pratiquer une évaluation positive, l'auteure rappelle que l'enseignant doit avoir à sa disposition des supports simples et efficaces.

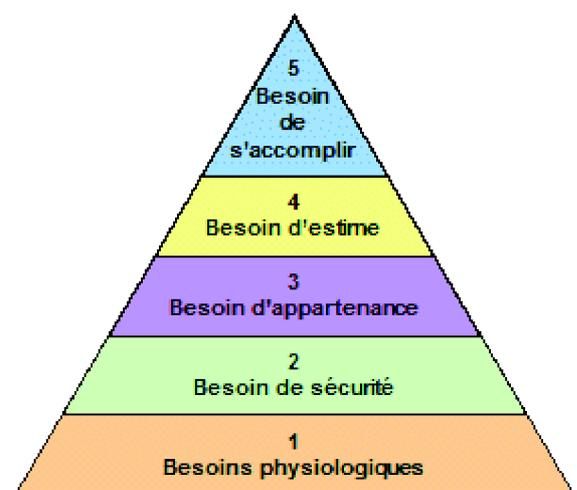
Qu'en est-il des élèves ? Comment leur faire prendre conscience de leurs apprentissages et des progrès qu'ils effectuent au cours de l'année ? ADAD (2017) énonce qu'il est important de présenter le carnet de suivi aux élèves en leur expliquant que cet outil va les accompagner, les voir grandir et progresser. Il est également possible de laisser le carnet de suivi à la disposition des élèves dans leur casier ou un autre endroit accessible pour que ces derniers puissent le consulter en autonomie lors de temps libres. Selon ADAD, cette organisation présente l'avantage de mobiliser la mémoire de l'élève, puisque lorsqu'il feuillète son carnet de suivi, il se souvient généralement du travail effectué. Cet aménagement permet de faire gagner du temps à l'enseignant puisque l'élève peut aller chercher son carnet de suivi lorsque qu'il y a une trace à recueillir. Le carnet de suivi doit donc être un outil destiné à la fois à l'enseignant afin qu'il puisse recueillir les compétences acquises de ses élèves ainsi que leurs progrès et à l'élève dans le but de l'impliquer au mieux dans ses apprentissages.

Chapitre 2 : La motivation scolaire

5) Définition de la motivation

Selon la représentation pyramidale de MASLOW ¹¹ qui est illustrée par la figure 3, une personne puise sa motivation dans cinq besoins hiérarchisés. Les besoins se situant à la base de la pyramide constituent les besoins essentiels pour qu'un individu s'investisse dans la tâche demandée. Par exemple, un élève dont les besoins physiologiques tels que la faim ou la soif

Figure 3: La pyramide de Maslow



¹¹ Consulté sur http://semioscope.free.fr/article.php3?id_article=8 , le 05/02/20

ne seraient pas assouvis, aura plus de difficulté à s'investir dans une activité pédagogique.

Alain LIEURY et Fabien FENOUILLET (2019) reprennent les premières recherches quantitatives sur la motivation chez l'animal pour définir la motivation comme un intérêt lié à des besoins (besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement) et des renforcements. En effet, en 1943, HULL mène des expériences sur le rat de laboratoire. Il a ainsi pu constater que le rat ne travaillait que s'il était affamé et récompensé. Chez l'animal, le besoin est la faim et le renforcement positif, ou récompense, est un bout de biscuit placé au bout du labyrinthe. A l'inverse, pour empêcher un pigeon de faire une certaine réponse, on éteint la lumière, c'est le renforcement négatif (ou punition). D'après LIEURY et FENOUILLET, en pédagogie, les renforcements positifs (les compliments, récompenses) sont préférables car les renforcements négatifs (punitions) sont générateurs de peur et de stress.

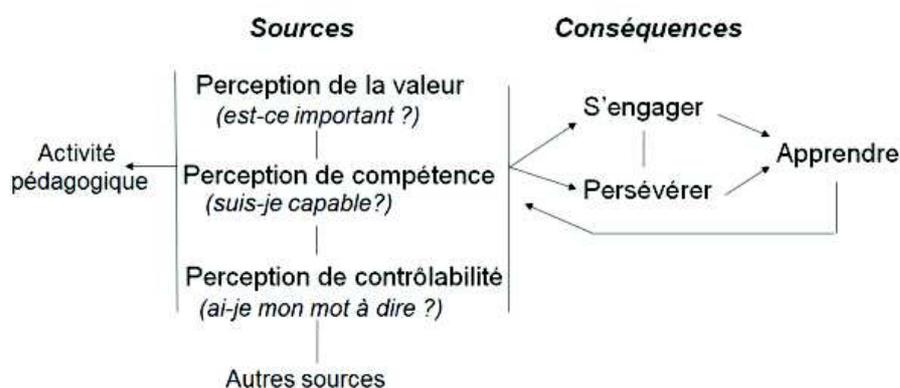
Fabien FENOUILLET (1999) se penche sur la motivation en contexte scolaire. De ses recherches émerge une théorie, initialement présentée par Richard DECI en 1975, consistant à séparer la motivation en deux grandes catégories : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. FENOUILLET définit la motivation intrinsèque par une action que l'élève va réaliser par plaisir, contrairement à la motivation extrinsèque, qui engendre des actions dans le but d'obtenir une conséquence qui se trouve en dehors de l'activité même, comme par exemple, travailler pour obtenir de bonnes notes ou pour éviter les mauvaises, ou encore pour faire plaisir à ses parents voire à son professeur.

Rolland VIAU (2009), définit la motivation comme un phénomène qui tire sa source dans des perceptions que l'élève a de lui-même et de son environnement. Cela a pour conséquence qu'il choisit de s'engager à accomplir l'activité pédagogique qu'on lui propose, de persévérer dans son accomplissement, et ce, dans le but d'apprendre. Il utilise le terme de dynamique motivationnelle pour mieux souligner d'une part que la motivation est intrinsèque à l'élève et varie constamment en fonction de plusieurs facteurs externes et d'autre part, que cette motivation est un phénomène complexe qui met en interaction des sources et des manifestations.

6) Les sources et les manifestations de la dynamique motivationnelle.

Figure 4: La dynamique motivationnelle de l'élève selon VIAU

La dynamique motivationnelle qui anime un élève en classe



Le schéma représenté dans la figure 4¹² montre les trois principales sources de la dynamique motivationnelle : la perception que l'élève a de la valeur d'une activité, la perception qu'il a de sa compétence à l'accomplir et la perception de contrôlabilité sur son déroulement. Ces perceptions amènent l'élève à se poser trois questions :

- « Pourquoi ferais-je cette activité ? » (perception de la valeur)
- « Suis-je capable de l'accomplir ? » (perception de sa compétence)
- « Ai-je un certain contrôle sur son déroulement ? » (perception de la contrôlabilité)

Les trois sources agissent sur trois composantes que VIAU appelle des manifestations. Ainsi, un élève dont les trois perceptions sont élevées : s'engage sur le plan cognitif dans l'activité qui lui est proposée, persévère dans son accomplissement et accomplit les apprentissages désirés.

6.1) La perception de la valeur de l'activité

VIAU définit la perception de la valeur de l'activité comme le jugement qu'un élève porte sur l'intérêt et l'utilité de cette dernière, et ce, en fonction des buts qu'il poursuit. Un élève accorde de la valeur à une activité pédagogique s'il en perçoit l'intérêt ou l'utilité. S'il n'y voit aucun intérêt ou utilité, il est fort probable qu'il lui accorde peu de valeur et par conséquent, qu'il soit démotivé.

¹² Consulté sur <https://www.pairform.fr/doc/30/50/194/web/co/sourcedynamique.html> le 05/02/20

- Le terme intérêt renvoie au plaisir intrinsèque que l'on retire de l'accomplissement d'une activité pédagogique.
- Le terme utilité renvoie aux avantages que l'on retire de l'accomplissement d'une activité pédagogique.

6.2) La perception de sa compétence

La perception qu'a l'élève de sa compétence est le jugement qu'il porte sur sa capacité à réussir de manière adéquate une activité pédagogique qui lui est proposée. Selon VIAU, le refus de la part de certains élèves d'accomplir une activité pédagogique demandée, s'expliquerait par le fait que ces élèves doutent de leur capacité à faire ce qu'on leur demande. Ces derniers ont une perception négative de leur compétence. Dans son ouvrage, VIAU rappelle que « *la perception qu'une personne a de sa compétence provient de quatre sources principales : ses expériences ou ses performances antérieures, ses observations d'autres personnes, la persuasion verbale et ses états physiologiques et émotifs.* » (BANDURA, 2003, cité par VIAU, 2009, p.38)

L'auteur nous précise chacune de ces sources. Les performances antérieures (expérience personnelle) d'un élève correspondent à ses succès ou ses échecs passés. Ce sont les plus importantes sources de la perception de sa compétence. L'observation consiste à regarder d'autres personnes exécuter une activité. Cette situation est courante en milieu scolaire. En effet, avant d'exécuter lui-même une activité, l'élève doit souvent assister à une démonstration donnée par l'enseignant ou par un autre élève. Lors de ces démonstrations, en plus d'apprendre comment exécuter la tâche, l'élève estime ses compétences à l'accomplir. La persuasion verbale correspond aux commentaires que les parents, les enseignants et les camarades font à un élève pour le convaincre qu'il est capable d'accomplir une activité. Ces encouragements peuvent s'avérer efficaces pour améliorer ou maintenir la perception de la compétence de certains élèves, mais pour d'autres, ce genre de commentaire a peu d'effet. Pour finir, les états physiologiques (ex : chaleur, frisson) et émotifs (ex : peur, déception) sont également une source de la perception qu'un élève a de sa compétence.

Les chercheurs qui ont travaillé sur la perception de compétence en milieu scolaire sont unanimes pour conclure que cette source de motivation a un effet de première importance sur l'apprentissage. Cela revient à dire que plus un élève a une perception de compétence élevée, plus il s'investit et persévère dans ses apprentissages.

6.3) La perception de la contrôlabilité

Avant de définir ce qu'est la perception de la contrôlabilité, plaçons-nous dans le contexte du milieu scolaire. VIAU rappelle que certains élèves voient dans les règlements et les obligations qui leur sont imposés à l'école des entraves à leur liberté d'agir comme ils le désirent. Pourtant ce que VIAU appelle la perception de la contrôlabilité est une des sources importantes de la dynamique motivationnelle de l'élève. Il la définit comme le degré de contrôle qu'un élève croit exercer sur le déroulement d'une activité. Ainsi, on dira qu'un élève a une perception de contrôlabilité élevée s'il juge qu'il a son mot à dire sur la façon dont se déroule l'activité pédagogique qui lui est proposée. A l'inverse, sa perception de contrôlabilité sera faible s'il se dit que tout est décidé par son professeur et qu'il n'a pas son mot à dire. Le défi pour l'enseignant est de savoir ce qui relève de sa responsabilité, ce qu'il peut déléguer et ce qu'il accepte de négocier avec ses élèves.

6.4) Les manifestations de la dynamique motivationnelle.

Nous avons vu les principales sources de la dynamique motivationnelle de l'élève. A présent, présentons ce que VIAU appelle les manifestations, entre autres, les conséquences sur les comportements d'apprentissage de l'élève. Comme le montre la figure 5, les trois sources de motivation ont une influence sur l'engagement cognitif et la persévérance dont l'élève fait preuve dans l'activité et l'apprentissage qui en résulte.

6.4.1) L'engagement cognitif

Avant de définir ce qu'est l'engagement cognitif, mettons-nous au clair sur ce que signifie ce terme. VIAU rattache l'engagement cognitif à l'attention et la concentration dont un élève fait preuve pour accomplir une tâche. Un élève motivé montre qu'il est engagé sur le plan cognitif lorsqu'il recourt consciemment à des stratégies d'apprentissages qui lui conviennent et lui permettent de répondre aux exigences de l'activité pédagogique proposée. L'engagement cognitif implique que les élèves n'aient pas seulement l'intention de s'investir dans la tâche demandée, mais également qu'ils passent à l'action. Mais qu'en est-il si l'élève ne manifeste pas d'engagement cognitif ? D'après VIAU (2009), dès les années 1980, des études démontraient que certains élèves démotivés feignent d'accomplir une activité recourant à des stratégies d'évitement. Il définit une stratégie d'évitement comme un comportement qu'un élève adopte pour éviter de s'engager dans une activité ou pour retarder le moment où il devra

l'accomplir. En voici quelques exemples : regarder des images dans le dictionnaire, se lever pour tailler son crayon, demander des explications inutiles, etc.

6.4.2) La persévérance

Dans le modèle de la dynamique motivationnelle de VIAU (2009), la persévérance fait référence au temps. Tout apprentissage exige du temps. Les élèves doivent donc faire preuve de persévérance pour réussir. Plus un élève persévère dans l'accomplissement d'une activité d'apprentissage, plus il augmente ses chances de réussir.

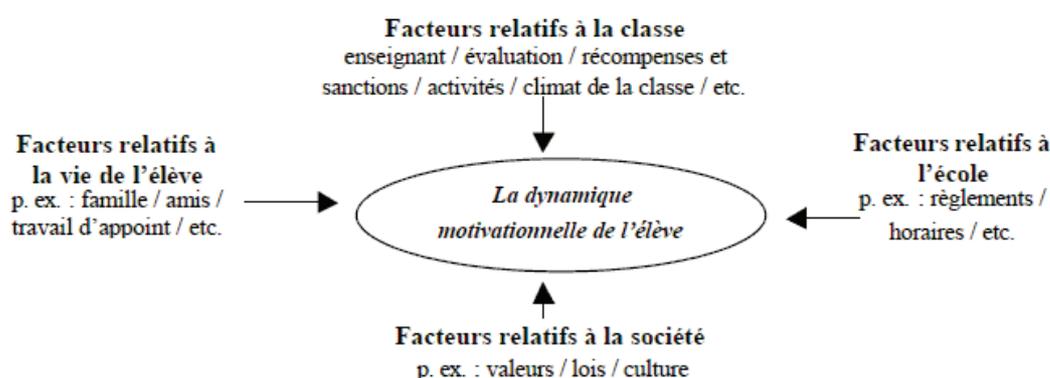
6.4.3) L'apprentissage

VIAU explique que l'apprentissage ne se résume pas à l'acquisition de connaissances. Lors d'une activité pédagogique, l'apprentissage peut porter sur l'acquisition de compétences disciplinaires ou de connaissances théoriques, mais également sur des compétences particulières, telles que l'acquisition de valeur ou le développement de la créativité. Si l'on se réfère à la figure 4, l'apprentissage est donc la manifestation finale de la dynamique motivationnelle, elle est une conséquence de l'engagement cognitif et de la persévérance.

7) Les facteurs de la dynamique motivationnelle

VIAU nous montre que la dynamique motivationnelle est influencée par des facteurs externes¹³. La figure 5 illustre les quatre catégories dans lesquelles les facteurs ont été regroupés.

Figure 5: Les facteurs externes de la dynamique motivationnelle



¹³ Consulté sur <http://sites.estvideo.net/gfritsch/doc/rezo-cfa-408.htm> le 05/02/20

7.1) Les facteurs relatifs à la vie de l'élève.

« Nous savons tous que la structure familiale s'est modifiée fondamentalement au cours des dernières décennies. » (VIAU, 2009, page 72). D'après l'auteur, ce nouvel environnement familial peut avoir des répercussions négatives sur la motivation des enfants. Il explique cela par la diminution du temps que les parents consacrent à leur enfant, à ses activités scolaires et à ses devoirs. De plus, la motivation de l'enfant peut être due aux valeurs que les parents transmettent en matière d'apprentissage scolaire et à l'attention qu'ils portent à ses études. VIAU prend comme exemple, le cas où les parents enrichissent l'environnement familial avec des livres, des jeux scientifiques et culturels, des dictionnaires, des cartes géographiques ou un ordinateur, montrant ainsi l'importance qu'ils accordent à l'acquisition de connaissances.

7.2) Les facteurs relatifs à la société

Dans nos sociétés contemporaines, l'école se veut l'outil par excellence pour initier les jeunes à la culture et les former à devenir les citoyens de demain. Pour y arriver, nos sociétés ont rendu l'école gratuite et sa fréquentation obligatoire. Néanmoins, les valeurs véhiculées par les médias de masse influent sur la motivation des élèves. On entend souvent des propos comme « Pour réussir dans la vie, il faut travailler fort à l'école ». Comment peut-on motiver les élèves lorsqu'ils voient à la télévision leurs idoles vivre dans la gloire et dans la richesse, sans pour autant avoir poursuivi leurs études ? D'après VIAU, d'autres phénomènes culturels ont un effet sur la motivation des jeunes dans l'acquisition des connaissances à l'école, l'auteur se penche sur la façon dont ils occupent leur temps libre. En effet, les nouveaux modes de vie font que les jeunes sont souvent derrière des écrans à la maison et ce sont pour eux autant d'invitations à se laisser aller et à profiter pleinement du moment présent. VIAU explique ainsi que les jeunes perdent peu à peu cette habitude d'un travail intellectuel qui nécessite réflexion et silence et que de ce fait, un bon nombre d'entre eux en viennent à percevoir les activités pédagogiques en classe comme très exigeantes sur le plan de l'engagement cognitif. Au contraire, d'autres facteurs sociaux peuvent favoriser leur motivation. Les jeunes ont accès à de nombreuses ressources éducatives que les sociétés contemporaines créent en dehors des établissements scolaires.

7.3) Les facteurs relatifs à l'école

VIAU (2009) nous rappelle que c'est en classe que les élèves passent une majorité de leur temps au cours d'une journée, mais que cette classe fait partie d'une école qui est régie par des valeurs et des finalités. Les règlements liés aux horaires, à la tenue vestimentaire, aux retards et aux absences, régissant le comportement des élèves à l'école ont des conséquences sur leur dynamique motivationnelle. En effet, certains élèves ne voient dans l'école qu'un lieu où ils sont contraints d'apprendre sous menace de ne pas obtenir de bons résultats. Or, l'école se veut être un lieu où il est possible de prendre plaisir à apprendre, à explorer et à créer.

7.4) Les facteurs relatifs à la classe

Face à ces nombreux facteurs qui peuvent influencer sur la motivation de l'élève, l'enseignant a peu de moyen pour agir sur celle-ci. Néanmoins, il peut avoir un impact sur les facteurs liés à la classe. VIAU nous indique que les cinq facteurs ayant le plus d'influence sur la dynamique motivationnelle sont les activités pédagogiques de l'enseignant, les pratiques évaluatives, le climat de la classe, les récompenses et les sanctions. Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous focaliser sur les pratiques évaluatives. Quel est donc l'effet de l'évaluation sur la motivation des élèves ? Dans son article intitulé « L'évaluation, source de motivation ou de démotivation ? », VIAU explique que le fait de constamment évaluer un élève, et ce, depuis le début du primaire, amène ce dernier à ne plus travailler pour le plaisir d'apprendre, mais pour les conséquences de l'apprentissage, c'est-à-dire pour les notes ou les récompenses annoncées. De plus, la valeur que la société accorde à la compétitivité et à la performance, la pression des parents pour que leurs enfants soient notés et l'atmosphère évaluative qui règne dans plusieurs établissements scolaires, sont des arguments de taille pour ceux qui ne désirent pas changer. L'enjeu est donc de taille pour les enseignants souhaitant faire évoluer leur pratique évaluative traditionnelle vers des pratiques centrées sur l'apprentissage plutôt que sur les résultats. Dans les pratiques évaluatives centrées sur l'apprentissage, le progrès accompli par l'élève devient alors l'un des principaux critères d'appréciation. Pour le mesurer, on compare ses performances actuelles à ses performances précédentes, plutôt que de comparer ses résultats à ceux de ses camarades. D'après VIAU, ce genre de pratiques suscitent la motivation à apprendre, car elles favorisent la perception que l'élève a de la valeur des activités. Ce contexte l'amène à attribuer principalement ses succès ou ses échecs à l'effort qu'il a déployé plutôt qu'à ses capacités intellectuelles. Ainsi, il sait que s'il travaille, il peut réussir, et ce, même si ses camarades sont meilleurs que lui. De plus, sa perception d'avoir un certain contrôle sur ses apprentissages en

est favorisée. VIAU (2009) précise qu'il faut limiter les évaluations qui ont pour objet de sanctionner des apprentissages et revenir à des évaluations formatives qui ont pour but de rendre compte à l'élève des progrès réalisés et de ceux qui doivent être accomplis. Afin d'agir au mieux sur la dynamique motivationnelle de l'élève, l'enseignant doit d'une part donner l'occasion à l'élève, non seulement de savoir ce qu'il ne maîtrise pas, mais aussi ce qu'il a bien réussi et ce qu'il doit améliorer, cela dans une perspective d'augmenter la perception qu'il a de sa compétence et d'autre part, aider l'élève à voir les progrès qu'il a accomplis. Un élève qui ne voit pas qu'il s'améliore, conclut rapidement qu'il n'apprend rien et que les activités qu'on lui demande de faire n'ont aucune utilité.

Pour conclure notre partie sur la dynamique motivationnelle de l'élève, nous pouvons dire qu'un élève est motivé si :

- Il juge utile ou intéressante l'activité pédagogique qui lui est proposée.
- Il se sent capable de faire ce qui lui est demandé dans l'activité.
- Il a l'impression d'avoir une certaine part de responsabilité dans son déroulement.

Nous avons vu dans ce chapitre que la motivation d'un élève varie en fonction des perceptions que ce dernier a sur la valeur de l'activité, sa compétence et sur la contrôlabilité de la tâche à accomplir. De plus, certains facteurs, notamment les facteurs relatifs à la classe peuvent influencer sur cette dynamique motivationnelle selon les pratiques évaluatives mises en place par l'enseignant. La motivation de l'élève peut également varier en fonction des besoins de l'élève énoncés par MASLOW, s'ils sont plus ou moins assouvis. Enfin, pour assurer au mieux la motivation du jeune élève, l'enseignant doit procéder à des renforcements positifs, qui selon FENOUILLET et LIEURY auraient un impact plus important. Face à des classes hétérogènes, il est donc essentiel pour l'enseignant d'adapter ses pratiques pédagogiques et plus particulièrement évaluatives afin de renforcer la motivation de ses élèves et de les amener vers la réussite. L'instauration de dispositifs de travail et d'évaluation favorisant la personnalisation des apprentissages serait donc un moyen de prendre en compte l'hétérogénéité en s'adaptant au niveau de chaque enfant et ainsi en répondant aux besoins de tous les élèves.

8) Problématique et hypothèses

Pour donner suite à nos recherches, nous pouvons nous demander « En quoi les dispositifs favorisant la personnalisation des apprentissages participent au renforcement de la motivation ? ». Nous avons vu que l'instauration d'une évaluation positive par le biais d'une personnalisation

des apprentissages avait pour objectif, de valoriser les réussites et les progrès accomplis par l'élève grâce à des dispositifs d'évaluation tels que le carnet de suivi des apprentissages. De plus, d'autres dispositifs d'évaluation comme les ceintures de compétence ou dispositifs analogues, avaient pour inspiration de laisser le temps à l'élève, de progresser à son rythme, ce qui permettait une meilleure implication de l'élève dans ses apprentissages. L'évaluation positive en maternelle peut prendre forme par la mise en place de dispositifs de travail individualisé comme les plans de travail. La motivation du jeune élève serait donc renforcée, par le développement de l'estime et de la confiance en soi amené par l'autonomie et par la part de responsabilité laissée à l'enfant dans ses apprentissages.

Par ailleurs, nous savons à présent que la dynamique motivationnelle de l'élève est liée à certaines sources de motivation, qui vont agir sur son implication et sa persévérance, pour accomplir une tâche qui peut également être perturbée par certains facteurs. D'après nos lectures, nous avons pu retirer quelques éléments qui nous semblent pertinents dans le renforcement de la motivation de l'enfant. En effet, la motivation de l'élève peut varier en fonction du contenu qui lui est proposé. L'instauration d'un plan de travail personnalisé se présente comme une solution évidente. En effet, il propose des activités qui ont du sens pour l'élève puisqu'elles sont adaptées à ses besoins. Dans une approche de l'évaluation par la personnalisation des apprentissages, l'autonomie des élèves est fortement développée. Cette motivation peut aussi être altérée par l'autonomie laissée au jeune enfant. L'élève a un certain contrôle sur le déroulement de la tâche à accomplir. Il n'est pas contraint par le temps puisque celui-ci a été déterminé en amont avec l'enseignant et il a ainsi la possibilité de s'exercer à son rythme. Cette autonomie permet également de responsabiliser l'élève face à ses apprentissages. Le fait de responsabiliser l'enfant va renforcer l'estime de soi et par conséquent la perception de sa propre compétence dans l'accomplissement d'une tâche.

Afin de faire réussir ses élèves et de les motiver aux mieux dans leurs apprentissages, l'enseignant peut jouer un rôle dans les pratiques évaluatives qu'il met en place dans sa classe, donnant ainsi à ses élèves l'envie d'apprendre et d'aller à l'école. De cette réflexion, émergent deux hypothèses :

- Les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves.

- Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages.

Concernant la première hypothèse, la personnalisation des apprentissages mise en œuvre grâce à des dispositifs tels que les ceintures ou les plans de travail est un moyen de renforcer la motivation des élèves, par l'installation d'un environnement bienveillant et propice aux apprentissages. Ces dispositifs s'inscrivant dans une démarche d'évaluation positive permettent aux élèves d'acquérir une certaine autonomie. En effet, les outils étant conçus de manière à être adaptés aux capacités des enfants de maternelle non-lecteurs et non-scripteurs (par l'utilisation de symboles, de couleurs...), ces derniers peuvent s'exercer de manière autonome ou entre pairs. En plus d'être un vecteur important dans le développement de l'autonomie, la mise en place de dispositifs mettant en avant la personnalisation des apprentissages permet de responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages. Cet aspect est également intéressant du point de vue de la motivation des élèves. Le fait de les laisser en autonomie, gérant « seuls » leurs apprentissages, renforce la perception de la compétence de l'élève.

A ce stade, il semble intéressant de préciser ce que l'on entend par « plus-value » dans la seconde hypothèse. D'après nos réflexions, les progrès formalisés dans le carnet de suivi ont un impact et un intérêt sur les apprentissages des élèves. En effet, le carnet de suivi fixe ce que l'élève sait faire, valorisant ainsi ses compétences acquises. Cette valorisation des progrès et du travail effectués par l'élève est accentuée par les traces diverses (dessin, collages, enregistrement...) recueillies dans le carnet de suivi par l'enseignant et explicitée avec l'élève. Le fait d'avoir une valorisation continue des progrès de l'enfant va lui permettre de voir ce qu'il est capable de faire, renforçant ainsi l'estime de soi. Cette évaluation constante des progrès de l'enfant permet de donner du sens aux apprentissages. L'élève sait qu'il est capable de réaliser une tâche qui lui permettra d'en réaliser une autre plus complexe. Le fait de rendre les apprentissages concrets et formels va renforcer la motivation de l'enfant puisque ces derniers ont un but.

II) DEUXIEME PARTIE : Méthodologie de recherche

1) Présentation de la méthodologie envisagée pour le recueil de données.

Afin de répondre à notre problématique et de valider ou non nos hypothèses, nous allons procéder aux recueils de données en ayant recours à des entretiens semi-directifs. En effet, d'après Geneviève IMBERT (2010, page 24) le choix de la technique de l'entretien est déterminé en fonction du but, des objectifs poursuivis et du type de recherche dans lequel elle s'inscrit. Dans l'article « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », l'auteure s'appuie sur la recherche (Savoie-Zajc, 1997) pour définir l'entretien semi-directif comme une technique de collecte de données contribuant au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives. Notre recherche s'inscrivant dans une démarche qualitative, les entretiens semblent être la méthode de recueil de données la plus pertinente, afin de recueillir des éléments plus riches et plus objectifs. Il s'agit d'analyser les pratiques évaluatives des enseignants à l'école maternelle. Plus précisément sur deux dispositifs d'évaluation positive : les ceintures de compétences (ou dispositifs analogues) et les carnets de suivi à l'école maternelle, afin de voir les impacts que ce genre de dispositifs peut apporter sur la motivation des élèves. Les entretiens semis-directifs vont nous permettre d'avoir le point de vue des enseignants sur leurs pratiques évaluatives et sur l'impact que celles-ci peuvent avoir sur la motivation des élèves à l'école maternelle. Pour ce faire, nous aurons à notre disposition un guide d'entretien unique composé de questions générales, suivies de questions complémentaires sur les thèmes principaux de notre recherche (annexe 3). En effet, notre guide est conçu de manière à laisser la personne interrogée répondre à la question de manière spontanée. Si nous observons lors de l'échange qu'elle ne répond pas clairement à la question générale, nous relancerons le dialogue avec des questions plus dirigées sur le point à traiter. Selon Geneviève IMBERT (2010, page 26), l'entretien n'est donc pas l'application d'un questionnaire ou un interrogatoire au cours duquel on pose une série de questions sans laisser la personne libre de s'exprimer et de développer ses propres arguments.

Les entretiens effectués sont enregistrés afin que nous puissions être active lors de l'échange, mais aussi pour garder une trace de cette discussion dans l'optique de la transcrire. De plus, les entretiens respectent les normes de l'anonymat afin de ne pas porter un jugement sur les personnes interrogées. Nous rappelons que l'objectif de cette recherche est d'établir un lien entre l'évaluation positive et la motivation, seules les pratiques évaluatives des enseignants interrogés sont analysées.

2) Les modalités de recueil des données

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de réaliser six entretiens afin d'obtenir des résultats pertinents, reflétant de manière plus objective les différents points de vue que nous avons pu relever. Cependant, compte-tenu des mesures de confinement dans lesquelles s'est déroulée la poursuite de cette recherche, nous n'avons pu effectuer que trois entretiens.

Le choix du terrain n'était pas un facteur rentrant dans le cadre de notre recherche. Cependant, nous pouvons admettre que l'environnement dans lequel se trouve un enseignant peut influencer la manière dont il évalue ses élèves. Dans le cadre de notre recherche, deux entretiens ont été réalisés avec des enseignants exerçant dans un milieu rural et le troisième avec un enseignant provenant d'un milieu urbain. Tous les enseignants interrogés ont une classe à double niveau. Cette organisation de classe a un impact sur les modalités et les dispositifs d'évaluation. En effet, les enseignants mettent en place des dispositifs de travail et d'évaluation positive, favorisant la personnalisation des apprentissages tels que les plans de travail, les cahiers de réussite ou encore des brevets et ils prônent au quotidien dans leur classe une démarche positive. Les pédagogies mises en place par les enseignants interrogés sont assez variées. En effet, nous avons interrogé deux professeurs des écoles enseignant avec la pédagogie FREINET, mettant en place des dispositifs de travail et d'évaluation favorisant la personnalisation des apprentissages et un autre avec la pédagogie MONTESSORI. Le choix de cette pédagogie se justifie par le fait qu'elle s'inscrit dans une démarche d'éducation positive. En effet, selon Sylvain WAGNON (2018, page 8) la pédagogie MONTESSORI est fondée sur la confiance dans l'enfant ainsi que la volonté de développer chez lui une autonomie et une responsabilité. De plus, il s'agit d'une pédagogie qui respecte les rythmes naturels du développement de l'enfant.

III) TROISIEME PARTIE : Résultats et analyse

1) Résultats bruts

Afin d'analyser nos données, nous allons procéder par une analyse catégorielle. Selon nos hypothèses et notre guide d'entretien, émergent deux thématiques que nous pouvons analyser.

Dans un premier temps nous analyserons les dispositifs de travail et d'évaluation favorisant personnalisation des apprentissages dans une démarche d'évaluation positive.

Dans un second temps, nous analyserons la manifestation de la motivation des élèves en contexte scolaire.

D'après les entretiens que nous avons effectués, est apparu un autre item, la classe à double niveau.

Les éléments forts de ces entretiens peuvent être classés en fonction des thématiques que nous avons pu soulever.

1.1) Synthèse de l'entretien n°1

En ce qui concerne l'instauration de dispositifs de travail favorisant la personnalisation du travail, l'enseignante y trouve son intérêt par la mise en place d'une évaluation personnalisée, permettant d'adapter les activités aux difficultés et aux niveaux des élèves, mettant ainsi en place une pédagogie différenciée. L'évaluation des compétences et des progrès effectués par ses élèves s'inscrit dans une perspective de personnalisation des apprentissages. Elle propose néanmoins des évaluations institutionnalisées pour ses élèves de grande section, afin de leur permettre de rentrer dans le métier d'élève et de les préparer au CP. Cet aspect est aussi valorisant selon l'enseignante car elle leur propose du travail de « grand ».

Au niveau des modalités d'évaluation, l'enseignante énonce que l'évaluation est implicite et s'effectue tous les jours, en prenant des formes différentes. Elle peut se dérouler en salle de motricité, en coin cuisine, elle peut également être collective. L'enseignante ne met pas en place un système de tutorat et peu d'autoévaluation pour évaluer ses élèves car selon elle, ils sont encore trop petits et par conséquent ce genre de pratique est assez limité. Les plans de travail sont adaptés aux capacités de l'élève de manière à ce qu'ils soient autonomes dans leur évaluation. En effet, une fois une activité réussie, l'élève la valide avec un smiley vert, sinon il a tout le temps nécessaire pour s'entraîner.

Concernant la motivation des élèves face à l'évaluation, nous avons constaté que cette dernière passe par plusieurs items. En effet, les outils utilisés par l'enseignante (grille d'évaluation) et ceux à la disposition des élèves (ludiques et manipulables) sont adaptés en fonction de l'élève et de ses difficultés. L'enseignante adapte toujours la modalité d'évaluation en fonction de l'élève.

La verbalisation des progrès est importante pour l'enseignante. Elle verbalise avec l'enfant après une évaluation (lorsqu'elle a du temps, elle ne peut pas le faire systématiquement). Un

petit bilan est effectué après une évaluation afin de voir si les élèves sont capables de dire ce qu'ils ont fait. Néanmoins, elle dit aussi quand ça ne va pas.

La motivation des élèves émerge aussi dans l'autonomie de ces derniers. L'enseignant énonce qu'avec une organisation de classe à double niveau, les élèves sont obligés d'être autonomes, dans les activités de manipulation, de réinvestissement et dans l'évaluation, d'où la mise en place de plan de travail. Les élèves doivent aussi être autonomes dans leur façon d'être (dans les tâches quotidiennes et pas uniquement dans la classe). Cette autonomie responsabilise les élèves, ils sont fiers de réaliser une activité sans l'étayage ou la présence de l'enseignante et ils se sentent grandir.

Selon cette enseignante, les progrès recueillis dans le carnet de suivi n'ont pas d'impact sur le comportement des élèves car c'est encore trop abstrait pour eux. Il en est de même pour l'implication, d'après l'enseignante c'est compliqué en maternelle, les élèves n'ont pas encore tous conscience de ce qu'ils apprennent, ils sont trop petits. Afin de rendre les apprentissages plus concrets, l'enseignante propose à ses élèves beaucoup de manipulations et passe par le jeu.

L'estime de soi chez les élèves est renforcée par le discours de l'enseignante qui fait attention à ce qu'elle dit afin de valoriser aux mieux les progrès de ses élèves.

1.2) Synthèse de l'entretien n°2

Durant cet entretien, il est ressorti que la mise en place d'une évaluation positive dans la classe de cette enseignante était présente à la demande de l'institution. En effet, nous avons vu que les programmes de l'éducation nationale recommandaient l'instauration d'une évaluation positive. Cette mise en place semble selon l'enseignante, plus adaptée au développement de l'enfant. Elle s'appuie sur une pédagogie reposant sur le jeu et l'imitation.

Concernant les modalités d'évaluation, l'enseignante interrogée énonce que l'évaluation est présente tous les jours. De ce fait, il est important d'avoir des outils adaptés pour que les élèves puissent mesurer leurs progrès. D'ailleurs, elle rappelle qu'évaluer un enfant c'est évaluer ce qu'il sait faire et ainsi, évaluer ses progrès. Pour cela, elle dispose d'outils : un outil institutionnel, le carnet de suivi apprentissages et un outil à la disposition des élèves, un carnet de réussite où sont recueillis les réussites et les progrès de chaque élève, pouvant prendre différentes formes (photographies, activités...). L'enseignante évalue les compétences de ses élèves en passant par l'observation. Selon elle, l'observation est importante, mais c'est une

modalité d'évaluation compliquée qui s'apprend. En effet, d'après cette enseignante, il faut se questionner sur la manière dont nous observons les élèves, bien avoir à l'esprit ce que l'on doit observer et à quel moment nous devons le faire. De plus, cela suppose une certaine autonomie des élèves, car l'observation demande beaucoup de travail en amont. Elle indique également que celle-ci se fait aussi lors des temps informels, comme les récréations ou le retour en classe. L'ATSEM joue un rôle dans l'observation des élèves, selon l'enseignante, elle a aussi un regard d'observatrice. Cette enseignante met en place de l'autoévaluation en passant par des jeux ayant un système autocorrectif, ainsi que par le tutorat. Un élève tuteur peut vérifier si un autre élève a réussi ou non une tâche. De manière générale, le tutorat est présent dans la classe, l'enseignante précisant que dans une classe à double niveau, cela lui semble essentiel.

Au niveau de la motivation des élèves face à l'évaluation, il en ressort plusieurs points. La motivation des élèves est largement renforcée par la parole de l'enseignante. Nous pouvons l'analyser sous deux aspects. En effet, elle nous indique que le langage étant au cœur des apprentissages, tout est verbalisé. Ainsi, les compétences acquises par les élèves sont explicitées car l'enseignante dit de manière systématique ce que les élèves font et ce qu'ils apprennent. Dans cette classe, le langage est aussi utilisé dans le but de positiver. L'enseignante félicite ses élèves lorsqu'ils ont réussi, les progrès sont marqués par des applaudissements collectifs. De plus, les élèves sont conscients qu'il leur faut du temps pour apprendre et que ce n'est pas grave s'ils n'ont pas réussi immédiatement.

Grâce à cette verbalisation constante, les élèves ont conscience de leurs apprentissages. Ils ont conscience de ce qu'ils savent faire et sont capables de verbaliser la démarche utilisée dans l'accomplissement d'une tâche.

Les progrès recueillis dans le carnet de suivi ont un impact sur la motivation des élèves, notamment par le fait que l'enseignante valorise régulièrement les progrès en passant par le langage, elle est très expressive de manière volontaire, afin de marquer cette réussite. La valorisation des progrès est aussi marquée par les traces recueillies dans le carnet de suivi. Des travaux peuvent être affichés dans la classe car selon l'enseignante, la réussite des uns donne l'envie aux autres et motive.

Les progrès recueillis dans le carnet de suivi ont également un impact sur le comportement des élèves marqué par l'ambiance de classe. D'après l'enseignante, il faut que les enfants se sentent en sécurité, en confiance et valoriser leurs progrès. De plus, elle est attentive à valoriser tous les élèves, en particulier ceux en difficulté, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient

mis en avant. L'implication des élèves dans les tâches qui leur sont proposées, est renforcée par les progrès recueillis dans le carnet de suivi. L'enseignante précise que c'est davantage le cas dans une classe à double niveau, puisque les élèves s'imitent les uns les autres, les tuteurs ont à cœur d'aider les autres et cela les fait grandir. L'enseignante perçoit bien cette évolution puisqu'elle garde ses élèves pendant deux ans. L'important pour l'enseignante est que les élèves progressent. Elle nous rappelle que les enfants progressent tous à des rythmes différents, surtout à cet âge et qu'il faut leur laisser le temps puisque les élèves ont trois ans (cycle) pour acquérir les contenus des programmes de l'école maternelle.

L'enseignante est formelle quant au renforcement de l'estime de soi. Selon elle, un enfant qui est félicité, valorisé, souriant et heureux, est un enfant fier, qui va plus facilement vouloir raconter ce qu'il a appris à la maison.

Afin de rendre les apprentissages plus concrets, l'enseignante nous indique qu'il faut donner du sens à ce que l'on fait, être explicite sur ce que l'on fait et expliquer à quoi cela va servir d'apprendre telle ou telle chose. Être dans le concret et donner du sens permet aux élèves de prendre conscience de leurs apprentissages.

1.3) Synthèse de l'entretien n°3

Pour cette enseignante interrogée, l'expérience qu'elle a eu avec l'évaluation, l'a poussée à mettre en place une évaluation positive. En effet, l'évaluation traditionnelle ne la satisfaisait pas. Enseignant dans des classes à double niveau depuis de nombreuses années, elle a pu remarquer que les enfants n'évoluaient pas au même rythme. L'évaluation positive semble donc être un système d'évaluation plus adapté, correspondant plus au développement des enfants et reflétant mieux leurs acquis et non une norme. Selon l'enseignante, l'évaluation positive permet de motiver les élèves. Ces derniers veulent progresser, savent où ils en sont et sont maîtres de leurs apprentissages, même les élèves de petite section. De plus, ce dispositif d'évaluation renforce l'autonomie des élèves par les outils proposés par l'enseignante, comme les brevets ou les feuilles de routes. Pour finir, les élèves sont plus volontaires, ils participent avec envie. L'enseignante personnalise les apprentissages en fonction des besoins de ses élèves. En effet, elle met en place des brevets évolutifs conçus selon les difficultés des élèves.

Les modalités d'évaluation mises en place par l'enseignante sont assez variées. L'évaluation peut figurer dans le cahier de réussite, elle peut être ponctuelle avec un élève, afin d'évaluer une compétence particulière et elle peut passer par l'observation. Pour s'exercer, les élèves ont

à leur disposition divers ateliers individuels qu'ils peuvent suivre grâce à une feuille de route. L'enseignante propose également beaucoup d'ateliers de manipulations et passe souvent par le jeu pour évaluer ses élèves.

En ce qui concerne la motivation des élèves face à l'évaluation, celle-ci est renforcée par la parole de l'enseignante. Elle verbalise avec bienveillance les compétences acquises par les élèves et installe un climat favorable à l'essai et à l'erreur. Les élèves sont conscients que les erreurs permettent d'apprendre.

Dans la classe, la motivation est marquée par l'autonomie des élèves. En effet, l'enseignante met en place un système d'autoévaluation et de tutorat, renforcé par les outils dont disposent les élèves pour se repérer. Les ateliers sont facilement repérables grâce à des photographies et ils sont différenciés en fonction des capacités des élèves.

Les progrès des élèves sont valorisés par le carnet individuel puisqu'il est progressif et évolue ainsi en même temps que l'enfant et par le carnet de suivi des apprentissages puisque l'enseignante ne répertorie que les réussites de l'enfant. Ces outils sont enrichis par les productions des élèves. Les progrès sont également valorisés par la parole de l'enseignante qui verbalise ce que les élèves sont désormais capables de faire et par les faits, qu'ils ont grandi et ont travaillé pour apprendre. D'après l'enseignante, les progrès recueillis sont perçus comme une source de motivation pour les élèves. Il y a une émulation face aux apprentissages, une sorte de compétition bienveillante où les élèves ont envie d'apprendre grâce aux autres.

Afin de rendre les apprentissages plus concrets, l'enseignante indique rapporter tout à la vie quotidienne, c'est-à-dire donner du sens à ce que l'on fait. Les progrès effectués par les élèves permettent de leur faire accomplir des tâches plus complexes. En effet, l'enseignante met des mots avec les élèves sur ce qu'ils ont appris et ce qu'ils vont pouvoir faire grâce à cet apprentissage. Il y a une prise de conscience des apprentissages qui est notamment visible pour les élèves grâce aux brevets. Les élèves voient la progression du travail à accomplir, ils savent d'où ils commencent et où ils doivent arriver, ainsi l'apprentissage est très explicite. Cela vient renforcer le sens des apprentissages puisque les élèves en perçoivent le but.

2) Analyse et croisement

Après avoir analysé ces entretiens, il émerge des convergences et des divergences entre les pratiques évaluatives des enseignantes interrogées. En effet, il en ressort que la mise en place d'une évaluation positive dans une perspective de personnalisation des apprentissages est

largement choisie, afin de s'adapter au développement de l'enfant puisque nous avons constaté que chaque enseignante énonçait que les élèves progressaient à des rythmes différents. Ces enseignantes répondent ainsi à un des principes de l'évaluation positive qui est de laisser le temps aux élèves. Par conséquent, si une pratique pédagogique est adaptée à l'enfant, ce dernier sera plus motivé dans ses apprentissages. Néanmoins, l'enseignante interrogée dans l'entretien n°2 énonce une autre raison : la demande institutionnelle, dont nous avons évoqué les principes lors de notre première partie.

Pour les trois personnes interrogées, les modalités d'évaluations sont variées. Nous trouvons l'observation qui est une modalité fortement recommandée dans la mise en œuvre d'une évaluation positive. Les enseignantes des entretiens n°1 et n°2 énoncent que l'observation doit avoir lieu à la fois dans la classe, mais également lors de moments plus informels, comme la récréation ou encore le retour en classe. Cependant, pour toutes les enseignantes interrogées, l'évaluation est basée sur l'observation des stratégies utilisées pour réaliser une tâche, sur la manipulation et le jeu. De plus, elles indiquent toutes que l'évaluation est présente tous les jours. Les enseignantes des entretiens n°2 et n°3 mettent en place un système d'autoévaluation et de tutorat pour évaluer certaines compétences chez leurs élèves. Cette divergence peut s'expliquer par le fait que ces deux enseignantes appliquent respectivement une pédagogie MONTESSORI pour la n°2 et FREINET pour la n°3, alors que l'enseignante de l'entretien n°1 ne fait que s'inspirer de la pédagogie FREINET.

Une large place est consacrée à l'autonomie s'expliquant par une organisation de classe à double niveau. Cette autonomie est marquée par les outils dont disposent les élèves pour s'exercer. En effet, les élèves ont un certain contrôle sur les activités qui leurs sont proposées, puisqu'ils ont tout le temps nécessaire afin de réussir la tâche et s'évaluent lorsqu'ils se sentent prêts.

Concernant la valorisation des progrès et leurs impacts sur la motivation des élèves, les avis des enseignantes divergent. En effet, les enseignantes des entretiens n°2 et n°3 sont formelles quant aux effets que peuvent avoir la verbalisation et l'explicitation des progrès sur la motivation des élèves. Selon elles, il est essentiel d'installer un climat favorable à l'essai et à l'erreur, c'est avant tout une ambiance de classe.

Les trois personnes interrogées ont certains points de vue en commun. En effet, on remarque une attitude bienveillante de la part de ces enseignantes envers leurs élèves, qui est marquée par une volonté de s'adapter à leur développement dans le but de les faire réussir. Cette volonté les

a donc poussées à changer leurs pratiques évaluatives. Elles ont assurément adapté leurs façons d'évaluer leurs élèves en passant par l'observation et la mise en place de dispositifs variés, afin que les élèves puissent se repérer dans leurs apprentissages. Les enseignantes sont formelles sur le fait que ce genre d'évaluation suppose une autonomie de la part des élèves, celle-ci étant facilitée par leur expérience dans des classes à double niveau.

3) Discussion

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressé à la mise en place d'une évaluation positive dans une perspective de personnalisation des apprentissages, au regard des pratiques évaluatives des enseignants et des recommandations officielles, ainsi qu'à l'impact que ce genre de pratique évaluative pouvait avoir sur la motivation des élèves en maternelle. Au vu de nos questionnements et des entretiens réalisés, notre réflexion s'est tournée vers des modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages, notamment par les plans de travail. En effet, ce dispositif de travail s'avère être un outil pertinent pour mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation positive. Ce rayonnement autour de l'évaluation positive mise en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages et de la motivation scolaire nous a amené à nous demander en quoi les dispositifs favorisant la personnalisation des apprentissages participent au renforcement de la motivation des élèves de maternelle. Face à notre problématique, nous avons énoncé deux hypothèses « Les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves. » et « Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages. »

3.1) Discussion autour de l'hypothèse n°1

Notre première hypothèse « Les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves. » se compose de trois éléments clés : les modalités d'évaluation, la personnalisation des apprentissages et la motivation.

3.1.1) Les modalités d'évaluation

Les points de notre cadre théorique s'accordent avec les propos des enseignants recueillis dans les entretiens en ce qui concerne les modalités d'évaluation. En effet, nous avons vu d'après la

classification de BLOOM, les trois fonctions essentielles de l'évaluation scolaire à savoir ; prévenir les difficultés d'apprentissage, réguler les apprentissages et attester les acquis de l'élève. Le type d'évaluation mis en place par les enseignantes interrogées allant de l'évaluation diagnostique à l'évaluation sommative permet ainsi de répondre aux besoins des élèves à un moment donné. Le discours des enseignantes se rattache au propos de DE VECCHI (2014) sur l'évaluation formative puisque selon l'auteur, ce genre de pratique évaluative doit faire partie du processus d'apprentissage et elle doit être construite sur un statut positif de l'erreur afin d'évacuer toute idée de jugement. C'est pour cela que dans les classes des enseignantes interrogées, un climat bienveillant et propice à l'entraînement est favorisé. De plus, selon Danièle ADAD (2017), la réussite passe par le tâtonnement, l'entraînement et l'erreur si nécessaire. L'auteure énonce également que l'évaluation positive est formative dans le sens où elle permet à l'élève de se situer dans ses apprentissages et de progresser à son rythme. En effet, les pratiques évaluatives mises en place par les enseignantes permettent de faire réussir tous leurs élèves puisqu'elles sont adaptées à leur niveau et à leur développement. Les enseignantes ont conscience qu'il faut laisser le temps aux enfants d'apprendre à leur rythme, laissant une grande place à l'entraînement et à l'erreur.

3.1.2) La personnalisation des apprentissages

Nous voyons à travers les modalités d'évaluation mises en place par les enseignantes interrogées que la personnalisation des apprentissages s'inscrit dans une démarche d'évaluation positive. En effet, les points de vue des enseignantes rejoignent celui de Sylvain CONNAC (2012) qui souligne le fait que la personnalisation des apprentissages a pour objet d'aider l'enfant à déterminer un projet de travail correspondant à la fois à ses besoins et à ses capacités. Afin de mettre en place une personnalisation des apprentissages au service de l'évaluation, les enseignantes interrogées instaurent les approches pédagogiques énoncées par CONNAC (2012), à savoir le travail individualisé et les interactions coopératives. Rappelons que CONNAC définit le travail individualisé comme un travail où chaque élève effectue des travaux qu'il s'est confiés ou que l'enseignant lui a confiés, avec le choix de leur organisation et par la médiation d'outils tels que le plan de travail et les fichiers de travail autonomes. Nous retrouvons le travail individualisé dans les pratiques des enseignantes interrogées, dans les plans de travail et les fiches de routes. Selon CONNAC (2012), les interactions coopératives permettent aux élèves d'effectuer un travail à plusieurs ou de solliciter l'aide d'un camarade ou

d'apporter la sienne. Cette interaction coopérative est remarquable dans les classes des enseignantes par la mise en place du tutorat.

3.1.3) La motivation

Dans cette partie sur la motivation, nous nous appuyons uniquement sur la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU puisqu'ici, il est question du renforcement de la motivation par rapport à des modalités d'évaluation. Les autres éléments que nous avons énoncés dans notre cadre théorique sur la motivation nous seront utiles afin de valider ou non la seconde hypothèse.

D'après Rolland VIAU (2009), les pratiques évaluatives sont à prendre en compte dans les facteurs relatifs à la classe. Afin de mettre en place une évaluation positive efficace, il indique que l'enseignant doit faire évoluer sa pratique en adoptant une pratique centrée sur les apprentissages. Ses propos s'harmonisent avec les pratiques des enseignantes interrogées qui ont changé leurs pratiques évaluatives dans une volonté de s'adapter aux jeunes enfants.

La perception de la valeur de l'activité :

Rolland VIAU (2009) définit la perception de la valeur de l'activité comme le jugement qu'un élève porte sur l'intérêt et l'utilité de cette dernière. Les pratiques pédagogiques des enseignantes interrogées permettent de mettre en avant la perception de la valeur de l'activité par leurs dispositifs de travail et les modalités d'évaluation mises en place. En effet, l'élève perçoit l'intérêt de réaliser une tâche puisque celle-ci est adaptée à ses besoins afin de le faire progresser. Par l'explicitation des apprentissages, l'élève perçoit plus facilement l'utilité de la tâche à accomplir. Nous pouvons admettre que la perception de la valeur de l'activité est renforcée grâce à la personnalisation des apprentissages. En effet, par la mise en place d'outils de travail comme le plan de travail, l'élève sait pourquoi il réalise une tâche puisque celle-ci lui est proposée en fonction de ses besoins et de ses capacités.

La perception de la compétence de l'élève :

Selon les sources de la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU (2009), la perception qu'a l'élève de sa compétence, est le jugement qu'il porte sur sa capacité à réussir de manière adéquate une activité pédagogique qui lui est proposée. Cette perception est renforcée par un climat de classe bienveillant marqué par une place importante laissée à l'entraînement et au droit à l'erreur. Ces conditions d'apprentissage permettent aux élèves de prendre conscience de leurs capacités à réussir dans le temps. La volonté des enseignants à faire réussir les élèves se

traduit par les modalités d'évaluations mises en place. Celles-ci s'inscrivent dans une démarche positive et favorisent la réussite des élèves en leur donnant les outils et le temps nécessaire. La mise en place de dispositifs de travail favorisant la personnalisation des apprentissages renforce également la perception de la compétence de l'élève, puisqu'ils sont élaborés en fonction de ses besoins et de ses capacités. Ils sont centrés sur ce que l'élève est capable de faire et lui permettent ainsi d'avancer dans ses apprentissages à son rythme. Les enseignants s'appuient également sur le principe d'éducabilité de l'apprenant en valorisant dans la classe ce que sait faire l'élève avec des discours du type « Je sais que tu peux réussir ». Nous pouvons admettre qu'avec des jeunes élèves, la perception de leurs compétences est renforcée par des facteurs renvoyant à l'affectif. En effet, le jugement que l'élève de maternelle porte sur sa capacité à réussir est nettement favorisé par les dispositifs pédagogiques adaptés au développement de l'enfant. Ceux-ci permettent une meilleure perception de sa compétence. De plus, la parole de l'enseignant a un impact considérable sur le jugement que l'élève va porter sur sa capacité à réussir.

La perception de la contrôlabilité :

Rolland VIAU (2009) définit cette perception comme le degré de contrôle qu'un élève croit exercer sur le déroulement d'une activité. Ainsi, un élève a une perception de contrôlabilité élevée s'il juge qu'il a son mot à dire sur la façon dont se déroule l'activité pédagogique qui lui est proposée. Dans les classes des enseignantes interrogées, cette contrôlabilité est remarquable par l'autonomie laissée aux élèves. En effet, en mettant en place des dispositifs de travail favorisant la personnalisation des apprentissages, les élèves ont la possibilité de s'exercer à leur rythme et ont ainsi l'impression d'avoir un fort contrôle sur la tâche à accomplir. Si nous nous appuyons sur le plan de travail mis en place par les enseignantes interrogées, nous voyons que la contrôlabilité de la tâche à accomplir est marquée par le fait que l'élève a le choix de réaliser une activité présente dans son plan de travail selon ses besoins. Cela lui permet de s'exercer à son rythme notamment par le fait que dans la classe, des enseignantes mettent en place ce dispositif, le plan de travail étant élaboré pour trois semaines. La perception de la contrôlabilité résulte aussi du degré de contrôle que l'élève possède sur le résultat de l'activité qu'il a effectuée. Les modalités d'évaluation mises en place par les enseignantes interrogées permettent à l'élève d'avoir un fort contrôle sur la cause puisqu'en personnalisant les apprentissages, les enseignantes responsabilisent l'élève, ainsi c'est lui qui a le « pouvoir »

d'agir sur le résultat qu'il souhaite obtenir. Par exemple, dans le plan de travail, l'élève sait qu'il peut s'entraîner pendant trois semaines (durée déterminée au départ avec l'enseignant) autant de fois que nécessaire pour valider une compétence.

3.2) Discussion autour de l'hypothèse n°2

Notre seconde hypothèse « Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages » se compose de trois éléments clés : les progrès formalisés dans le carnet de suivi, la motivation et la plus-value dans les apprentissages.

3.2.1) Les progrès formalisés dans le carnet de suivi

Rappelons que le carnet de suivi est un outil d'évaluation institutionnelle s'inscrivant dans une démarche d'évaluation positive, ayant pour objectif de répertorier les réussites et les progrès des élèves de maternelle. Les points de vue des enseignantes interrogées rejoignent celui de Danièle ADAD (2017) qui admet que les progrès formalisés dans le carnet de suivi ont pour objectif de valoriser les compétences acquises par l'élève. Pour chacune des enseignantes, la valorisation des progrès est importante afin de motiver l'élève dans ses apprentissages. Pour cela, Danièle ADAD (2017) indique que l'évaluation doit être basée sur l'écoute, l'observation des attitudes et des stratégies, mais doit se faire également lors des temps d'accueil et des moments informels. Cette démarche est adoptée par les enseignantes qui ont conscience que chaque moment de la journée est un moment propice pour observer l'élève. Le carnet de suivi permet de garder une trace de ces observations. Ce qui est intéressant dans le cadre de notre recherche, c'est la manière dont les progrès formalisés dans le carnet de suivi sont valorisés. D'après les propos des enseignantes interrogées, les progrès sont verbalisés. Selon elles, il est important de valoriser les réussites et les progrès de l'élève en explicitant ce qu'il est désormais capable de faire. La valorisation des progrès est aussi rendue possible par les supports pédagogiques utilisés quotidiennement dans la classe par les enseignantes, ou encore par l'affichage des productions des élèves.

3.2.2) La motivation

Selon FENOUILLET et LIEURY (1999), l'instauration de renforcement positif telle que la valorisation des progrès par une verbalisation de l'enseignant est plus efficace pour accentuer

la motivation des élèves. Dans une classe où les réussites et les progrès sont mis en avant, l'enfant s'épanouit et se construit en tant qu'élève.

La valorisation quotidienne des progrès effectués par un élève va permettre de répondre à certains de ses besoins. En effet, d'après la représentation pyramidale des besoins de MASLOW, le besoin de sécurité est assuré par un climat de classe bienveillant où les renforcements positifs sont privilégiés. Le besoin d'appartenance se retrouve dans la manière dont les réussites et les progrès sont mis en avant dans la classe. Certaines enseignantes interrogées instaurent des rituels de félicitation lorsqu'un élève a progressé ou a réussi une activité. La parole bienveillante des enseignantes et les encouragements, la valorisation des progrès réalisés par les élèves et les rituels instaurés dans la classe comme les félicitations sont des éléments favorables pour répondre au besoin d'estime. Enfin, le besoin de s'accomplir est remarquable par le fait que les enseignantes mettent tout en œuvre afin de faire réussir leurs élèves. Ce besoin de s'accomplir en tant qu'élève et individu est assuré par les besoins précédents.

La motivation des élèves face aux apprentissages est également consolidée par le renforcement des sources de la dynamique motivationnelle. En effet, en valorisant les progrès formalisés dans le carnet de suivi des apprentissages, l'enseignant tend à accentuer la perception de la valeur de l'activité en rendant les apprentissages explicites. En adoptant cette démarche, l'élève sait ce qu'il a appris, ce qu'il est désormais capable de faire et à quoi cela va lui servir. La perception de la compétence de l'élève est renforcée puisqu'en valorisant les progrès, l'élève est conscient de sa capacité à réussir, il sait qu'il est capable de faire telle tâche. Cette perception est consolidée par l'aspect affectif du jeune enfant par rapport au regard de l'adulte. En effet, l'enseignant portant un intérêt à valoriser les progrès et les réussites de l'élève, l'amène à prendre plus facilement conscience de sa capacité à réussir. Enfin, la valorisation des progrès permet de renforcer la perception de la contrôlabilité de l'élève face à une activité. La contrôlabilité renvoie au contrôle que l'élève possède sur le résultat de l'activité. Conscient de ses progrès et face à une activité adaptée à ses capacités, il sait ce qu'il sait faire, il a les bagages pour réussir et a ainsi un contrôle plus important sur la tâche à accomplir. La valorisation des progrès formalisés dans le carnet de suivi des apprentissages permet de renforcer les sources de la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU. L'engagement cognitif et la persévérance de l'élève face aux apprentissages sont rendus possibles par le renforcement de ces sources, rendant les apprentissages explicites. Le fait de rendre les apprentissages concrets et formels va renforcer la motivation de l'enfant puisque ces derniers ont un but.

3.2.3) La plus-value dans les apprentissages

Notons que par plus-value, nous entendons ici l'apport que les progrès formalisés dans le carnet de suivi amènent dans les apprentissages. Ces derniers présentent un intérêt sur les apprentissages des élèves. En effet, d'après Danièle ADAD (2017), le carnet de suivi fixe ce que l'élève sait faire, valorisant ainsi ses compétences acquises. Le fait d'avoir une valorisation continue des progrès de l'enfant va lui permettre à la fois de voir ce qu'il est capable de faire, mais aussi de voir ce qu'il a appris, renforçant ainsi l'estime de soi. Cette évaluation constante des progrès de l'enfant permet de donner du sens aux apprentissages. Selon les propos des enseignantes interrogées, ce sens est rendu possible par la concrétisation des tâches proposées aux élèves. Cela va passer par la manipulation, le jeu, mais aussi en donnant un but à ce que les élèves font, en étant explicite sur ce qu'ils apprennent et pourquoi. De plus, cela permet à l'élève de prendre conscience qu'il est capable de réaliser une tâche qui lui permettra d'en réaliser une autre plus complexe.

3.3) Validation des hypothèses

Nos analyses des propos recueillis dans les entretiens, adossées à notre cadre théorique, vont à présent nous permettre de valider ou de réfuter nos hypothèses. Commençons par notre hypothèse n°1 : « Les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves. »

3.3.1) Validation de l'hypothèse n°1

Nous avons évoqué le fait que la personnalisation des apprentissages résultait d'un constat : une volonté de faire réussir tous les élèves. L'évaluation personnalisée s'inscrit dans une démarche positive puisque la mise en place d'une personnalisation des apprentissages permet de s'adapter à l'enfant, en lui laissant le temps de progresser à son rythme.

D'après les éléments de notre cadre théorique et les propos que nous avons pu recueillir dans les entretiens, il en ressort que la mise en place de dispositifs d'évaluation positive dans une perspective de personnalisation des apprentissages va de pair avec un climat de classe bienveillant. Afin de faire réussir les élèves dans les meilleures conditions possibles, il est nécessaire d'installer un climat favorable à l'essai et à l'erreur afin que les élèves puissent

s'exercer sans stress et sans la peur de l'échec. Cette volonté de s'inscrire dans une démarche d'évaluation positive amène les enseignants à changer leurs pratiques pédagogiques en favorisant la personnalisation des apprentissages. Les modalités d'évaluation mises en place vont donc permettre de s'adapter au développement de l'enfant en prenant en compte ses besoins et ses capacités et en lui laissant le temps de progresser à son rythme. Selon ce premier constat, il en ressort que les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation ont pour objectif de faire réussir tous les élèves. Ces modalités d'évaluation renforcent les sources de la dynamique motivationnelle puisqu'elles sont adaptées à l'élève. Afin de considérer notre hypothèse comme recevable ou non, nous allons nous appuyer sur la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU. En effet, le contexte dans lequel se déroule l'évaluation est favorable au renforcement de la motivation puisqu'il s'inscrit dans une démarche positive, visant la réussite de tous. Nous avons vu que les modalités d'évaluations mises en place par ces enseignantes contribuent au renforcement des trois sources de la dynamique motivationnelle. La perception de la valeur de l'activité est renforcée par la personnalisation des apprentissages. En effet, l'élève sait pourquoi il effectue une tâche puisque celle-ci est adaptée à ses besoins et à ses capacités. La perception de la compétence de l'enfant par rapport à une tâche est renforcée par la responsabilité de l'élève face à l'évaluation. En laissant le temps à l'élève de s'exercer à son rythme et en l'évaluant quand il se sent prêt, l'enseignant lui donne les moyens de réussir. La perception de la contrôlabilité d'une tâche est renforcée par l'autonomie laissée à l'élève. C'est lui qui est acteur de son apprentissage puisqu'il choisit dans son plan de travail, l'activité qu'il souhaite réaliser en gérant son temps. Selon la dynamique motivationnelle de Rolland VIAU (2009), les trois sources énoncées précédemment ont une influence sur l'engagement cognitif et la persévérance dont l'élève fait preuve dans l'activité. Rappelons que l'engagement cognitif fait référence à l'attention et à la concentration de l'élève. Rolland VIAU indique qu'il est souhaitable que l'élève ait l'intention de s'investir dans une tâche mais il faut également qu'il la réalise. La persévérance quant à elle, fait écho au temps que l'élève va accorder à l'activité. Les modalités mises en œuvre dans une perspective de personnalisation des apprentissages sont donc des leviers pour favoriser le renforcement des sources de la dynamique motivationnelle. Nous ne pouvons pas vérifier l'impact que les modalités d'évaluation mises en œuvre ont sur l'engagement cognitif de l'élève puisque cet aspect résulte d'une approche centrée sur l'élève. Cependant, l'impact qu'elles apportent sur la persévérance de l'élève est visible puisqu'elles ont pour visée de laisser le temps à l'enfant de s'exercer à son rythme.

De ce fait, il est assurément concevable que les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves.

3.3.2) Validation de l'hypothèse n°2

Passons à présent à notre seconde hypothèse « Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages. » D'après nos analyses et les éléments de notre cadre théorique, il apparaît que les éléments soulevés dans l'hypothèse n°1 sont recevables. Afin de formaliser aux mieux les progrès accomplis par les élèves, l'enseignant doit avant tout changer sa pratique. En effet, remarquer les progrès passe par une écoute et une observation attentive des attitudes et des stratégies mises en œuvre par l'élève, à la fois dans des moments formels dans une situation d'apprentissage et dans des moments informels comme la récréation ou encore le temps d'accueil. La valorisation des progrès et les réussites des élèves sont un premier levier pour rendre les apprentissages explicites. Cette valorisation passe notamment par une verbalisation quotidienne ainsi que par l'affichage des productions des élèves. Les progrès formalisés dans le carnet de suivi sont un vecteur de motivation pour les élèves puisqu'ils s'inscrivent dans un renforcement positif et répondent aux besoins des élèves. Selon FENOUILLET et LIEURY (1999), les renforcements positifs ont un meilleur impact que les renforcements négatifs sur la motivation des élèves. C'est pourquoi, une valorisation des réussites est nettement préconisée par l'institution et présente dans les pratiques des enseignantes interrogées. Nous avons vu que les besoins des élèves énoncés dans la représentation pyramidale de MASLOW sont assouvis par la valorisation des progrès. De plus, les sources de dynamique motivationnelle énoncées par Rolland VIAU sont également renforcées par la valorisation des progrès. En effet, les progrès et les réussites de l'élève étant valorisés à la fois par la parole de l'enseignant et par les supports présents dans la classe, ceux-ci permettent de rendre les apprentissages plus explicites. En étant conscient de ce qu'il sait faire et la raison pour laquelle il réalise une activité, l'élève va plus facilement s'engager sur le plan cognitif et persévérer dans ses apprentissages.

Le renforcement de la motivation par la valorisation des progrès amène une plus-value dans les apprentissages, notamment par le fait qu'ils soient explicités avec l'élève. En effet, le fait de valoriser les progrès va motiver les élèves puisqu'ils vont prendre conscience de ce qu'ils apprennent et la raison pour laquelle ils réalisent une tâche. Expliciter les apprentissages aux élèves permet de donner du sens à ce qu'ils font, notamment par la réalisation d'activités concrètes issues de leur environnement.

Ce constat nous permet de valider notre seconde hypothèse. Les progrès formalisés dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages.

Conclusion

Nos analyses nous permettent de conclure qu'il y a un lien entre la mise en place d'une personnalisation des apprentissages dans une perspective d'évaluation positive et la motivation des élèves. D'après notre analyse, il semble pertinent de valider notre première hypothèse. En effet, il est clair que les modalités d'évaluation mises en place dans une perspective de personnalisation des apprentissages renforcent la motivation des élèves. Quant à la seconde hypothèse, notre analyse semble la confirmer également. D'après notre recherche, les progrès recueillis dans le carnet de suivi renforcent la motivation des élèves en amenant une plus-value dans les apprentissages.

Cependant, les résultats issus de cette recherche ne sont pas généralisables dans la mesure où il s'agit d'une recherche qualitative, portant sur le sens que les personnes interrogées donnent aux pratiques évaluatives mises en place en maternelle. De plus, au vu des circonstances particulières dans lequel s'est effectué notre recueil de données, le nombre d'entretiens que nous avons réalisé, n'est pas représentatif de toutes les pratiques évaluatives pouvant être mises en place en maternelle. Malheureusement, le nombre de trois entretiens n'est pas appréciable pour obtenir des résultats pertinents.

D'un point de vue professionnel, cette recherche a renforcé notre réflexion sur l'évaluation positive en maternelle, notamment dans une perspective de personnalisation des apprentissages et la corrélation que celle-ci peut avoir sur la motivation scolaire. Nous avons désormais une meilleure connaissance de l'évaluation scolaire, notamment en ce qui concerne les typologies de l'évaluation, mais également la posture qu'un enseignant doit adopter pour ne pas faire de l'évaluation, une cause d'angoisse ou une source de compétition entre les élèves.

Nous avons à présent un regard plus avisé sur l'évaluation des compétences en maternelle. En effet, d'un point de vue éthique, il s'agit en tant qu'enseignant de se questionner sur la pratique évaluative que l'on souhaite mettre en place afin de faire réussir tous les élèves. Nous avons pris connaissance des dispositifs institutionnels mis en place pour évaluer les compétences des élèves tels que le carnet de suivi et la synthèse des acquis scolaires, mais également d'un dispositif de travail s'inscrivant dans une démarche positive ; le plan de travail. Notre réflexion

sur l'évaluation positive nous a également menée vers la motivation des élèves. Il est important pour un enseignant d'avoir à l'esprit les facteurs à prendre en compte dans le renforcement de la motivation et de donner du sens aux apprentissages, ce qui est un point essentiel.

Enfin, cette recherche présente un intérêt dans l'optique d'enseigner en maternelle. En effet, nous sommes à présent mieux préparé pour enseigner à des élèves de maternelle, au niveau de l'évaluation en passant par des dispositifs adaptés et en exploitant la manipulation, le jeu mais aussi les différents coins mis en place dans la classe. De plus, au vu de nos recherches et des entretiens que nous avons pu réaliser, nous avons désormais une meilleure représentation de l'organisation d'une classe à double niveau, ainsi que des contenus à proposer à des élèves de cet âge. Afin de répondre au mieux aux besoins de nos futurs élèves, il serait tout à fait envisageable de mettre en place dans nos futures classes, des dispositifs de travail favorisant la personnalisation des apprentissages comme des plans de travail, adossés à un dispositif d'évaluation tel que celui des ceintures de compétences. Toujours dans cette optique de s'inscrire dans une démarche positive et de répondre à la demande institutionnelle, l'instauration d'une évaluation positive dans nos futures classes, que ce soit avec des élèves de maternelle ou d'élémentaire sera assurée.

Par ailleurs, il serait intéressant de se questionner sur l'évaluation positive à l'école élémentaire. En effet, face à des élèves plus autonomes, sous quelle forme peut se présenter l'évaluation positive ? D'après les éléments soulevés dans notre cadre théorique, l'évaluation par ceinture de compétences semble également être un moyen efficace pour assurer la réussite scolaire et maintenir la motivation des élèves à l'école élémentaire.

Bibliographie

Ouvrages

- ADAD, D. (2017). *L'évaluation positive en maternelle*, Paris : Retz.
- ADAD, D. (2019). *Enseigner avec l'évaluation positive*, Paris : Retz.
- DE VECCHI, G. (2014). *Evaluer sans dévaluer*, Paris : Hachette éducation.
- HADJI, C. (2018). *L'évaluation à l'école (pour la réussite de tous les élèves)*, Paris : Nathan
- LIEURY, L. & FENOUILLET, F. (2019). *Motivation et réussite scolaire*, Malakoff : Dunod, 4^{ème} édition.
- MERLE P. (2018). *Les pratiques d'évaluation scolaire. (Historique, difficultés, perspectives)*. Paris : Edition PUF
- NATANSON D. et BERTHOU M. (2014) Chapitre 1 : Rapide historique « *Des ceintures pour évaluer les compétences des élèves guide pédagogique pour les enseignants* », Paris : édition Fabert
- VIAU. R (2009) *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck : 2^{ème} édition

Articles et revues

- CONNAC, S. (2012). Analyse de contenu de plans de travail : vers la responsabilisation des élèves ? *Revue des sciences de l'éducation*, 38 (2), 323–349. <https://doi.org/10.7202/1019609ar> : (consulté le 01/04/20)
- FENOUILLET, F. (1999) La motivation à l'école. 10^{ème} entretien de la Villette, Actes de colloque, *Apprendre autrement aujourd'hui*, 3-4 Cité des sciences et de l'industrie, Paris
- FREINET, C. (1948) Plans de travail. Brochure n°40 d'Education Nouvelle Populaire, édition de l'Ecole Moderne Française, Cannes. <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/benp-40-plans-de-travail> (consulté le 01/04/20)
- HAUDEBOURG, S. (2020) Les étoiles de compétences en maternelle, un outil d'évaluation positive à hauteur d'élève. *Bibliothèque nationale Expérithèque*. Récupéré de <https://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche13851.pdf> (le 21/02/20)
- IMBERT, G. (2010) L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, n°102(3), 23-34. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm> (le 30/03/20)
- REY, O. et FEYFANT A. (2014) Évaluer pour (mieux) faire apprendre. Dossier de veille de l'IFÉ, n°94, septembre. 22-44
- VIAU, R. (2002) L'évaluation, source de motivation ou de démotivation ? *Revue Québec Français*, n°127. 77-79.

WAGNON, S. Les pédagogies alternatives en France aujourd'hui : essai de cartographie et de définition, Tréma. Journal Openedition.

Récupéré de <http://journals.openedition.org/trema/4174> (le 05/04/20)

DOI : 10.4000/trema.4174

WEISS, J. (1996) Evaluer plutôt que noter. Revue internationale d'éducation de Sèvres. Journal Openedition. Récupéré de <https://journals.openedition.org/ries/3264> (le 11/02/20)

Sitographie

Bulletin officiel de l'éducation nationale, préparation de la rentrée scolaire 2014.

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=79642

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de juillet 2013.

https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Loi d'orientation et de refondation de l'école du 8 juillet 2013

<https://www.education.gouv.fr/cid102387/loi-n-2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>

Programme de l'école maternelle de 2015.

https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940

Site Eduscol pour l'école de la confiance, présentation des modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves de la maternelle au collège.

<https://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves.html>

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Les déclinaisons de l'individualisation des apprentissages	6
Figure 2 : Tableau récapitulatif des étoiles de compétences	16
Figure 3 : La pyramide de Maslow	18
Figure 4 : La dynamique motivationnelle de l'élève selon VIAU.....	20
Figure 5 : Les facteurs externes de la dynamique motivationnelle	23
Tableau 1 : Récapitulatif des traces à recueillir dans le carnet de suivi.....	17

Sommaire des annexes

ANNEXE 1 : RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES À ATTEINDRE CYCLE 1 (CEINTURE ORANGE : LES NOMBRES ET LEURS UTILISATIONS)	51
ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL CEINTURE ORANGE.....	I
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN « LES CEINTURES DE COMPÉTENCES ET LES CARNETS DE SUIVI À L'ÉCOLE MATERNELLE »	II/III
ANNEXE 4 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN N°1	IV/VIII
ANNEXE 5 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN N°2.....	VIII/XIV
ANNEXE 6 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN N°3	XIV/XVII

Annexes

Annexe 1 : Référentiel des compétences à atteindre cycle 1 (ceinture orange : les nombres et leurs utilisations), issu du site internet : <https://nosceintures2competences.org/nos-referentiel-de-competences/>

		Mes essais			
		1	2	3	
Ceinture orange 	Compétence(s) travaillée(s)	Image ou photo			
	- Je sais représenter une collection jusqu'à cinq avec mes doigts				
	- Je sais dénombrer et reconnaître une collections jusqu'à cinq				
	- Je sais comparer des collections				
	- Je sais décomposer la quantité « trois »				
	- Je sais décomposer la quantité « quatre »				
	- J'écoute des calculines allant jusqu'à cinq				

Annexe 2 : Plan de travail ceinture orange, issu du site internet : <https://nosceintures2competences.org/nos-referentiel-de-competences/>



Les Nombres et leurs utilisations

Etoile orange



Propriété du @c2cEdu SHLL

Etoile validée entièrement le : _____



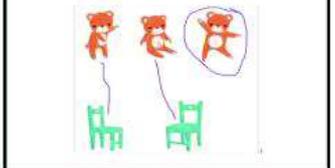
Je sais représenter une collection jusqu'à cinq avec mes doigts



Je sais dénombrer et reconnaître une collections jusqu'à cinq



Je sais comparer des collections



Je sais décomposer la quantité « trois »



Je sais décomposer la quantité « quatre »



J'écoute des calculines allant jusqu'à cinq



Réinvestissement sur fiches, voir annexe



Propriété du @c2cEdu SHLL

Annexe 3 : Guide d'entretien « Les ceintures de compétences et les carnets de suivi à l'école maternelle »

<u>Questions générales</u>	<u>Questions complémentaires</u>
<p>Généralités :</p> <p>Introduction : remerciements, justification de l'enregistrement, principe de confidentialité et d'accès aux données.</p> <p>- Quelle est votre ancienneté en tant qu'enseignant(e) ?</p> <p>- Combien d'années avez-vous enseigné en maternelle ?</p> <p>- Qu'est-ce qui vous a poussé à instaurer la mise en place des ceintures de compétences pour évaluer vos élèves ?</p>	<p>→ Comparaison par rapport à vos anciennes pratiques évaluatives ? Motivation des élèves ? Motivation pour l'enseignant ?</p> <p>→ Volonté de s'inscrire dans une démarche positive ?</p>
<p><u>Les ceintures de compétences ou dispositifs analogues:</u></p> <p>- Comment les évaluations que vous mettez en œuvre sont-elles ressenties par vos élèves ?</p> <p>- Comment favorisez -vous le développement de l'autonomie ?</p>	<p>→ Comment votre dispositif d'évaluation permet-il de donner envie à vos élèves d'apprendre ?</p> <p>→ Les outils proposés aux élèves sont-ils attrayants ? Ludiques ?</p> <p>→ Les modalités d'évaluations sont-elles variées ? (observations, recueil des activités effectuées par l'élève, photographie de l'élève...)</p> <p>→ Verbalisez-vous de manière positive et encourageante les compétences acquises par vos élèves ?</p> <p>→ Outils adaptés aux capacités des élèves de manière qu'ils puissent les utiliser seuls ? (Utilisation de symboles, couleurs, photographies...)</p> <p>→ Vos élèves peuvent-ils s'exercer à plusieurs ou est-ce toujours individuel ?</p>

	<p>→ Mettez-vous en place un système de tutorat ?</p> <p>→ D'autoévaluation ?</p> <p>→ Observez-vous une certaine motivation face à cette « liberté » d'apprendre « tout seul », avec les autres ?</p>
<p><u>Les carnets de suivi :</u></p> <p>- Comment valorisez-vous les progrès effectués par vos élèves ?</p> <p>- Comment les progrès recueillis dans le carnet de suivi impactent le comportement de vos élèves ?</p> <p>- Comment procédez-vous pour rendre les apprentissages plus concrets face à des élèves de maternelle ?</p>	<p>→ Dessins, photographies, productions ou encore collages des tâches réalisées par l'élève ?</p> <p>→ Verbalisation ? Si oui, est ce régulier ?</p> <p>→ Avez-vous remarqué une évolution positive dans la manière dont vos élèves s'impliquent dans les tâches qui leurs sont proposées ?</p> <p>→ Face à leurs progrès, vos élèves sont-ils plus motivés dans leurs apprentissages ?</p> <p>→ Avez-vous remarqué un renforcement de l'estime de soi chez vos élèves ?</p> <p>→ Verbalisez-vous les progrès de vos élèves dans le but de leur faire accomplir une tâche plus complexe ?</p> <p>→ Les progrès répertoriés dans le carnet de suivi vous permettent-ils de faire prendre conscience à vos élèves de ce qu'ils ont appris et ce qu'ils vont apprendre ?</p>
<p>Remerciements</p>	

Annexe 4 : Transcription de l'entretien n°1 (réalisé le 11/03/20)

Pour le respect de l'anonymat, l'enseignante interrogée est nommée « A ».

Etudiant : Tout d'abord, je vous remercie d'avoir fait cet entretien.

Etudiant : Quel est votre ancienneté en tant qu'enseignante d'école maternelle ?

A : Alors, en tant qu'enseignante d'école maternelle donc j'ai 11 ans d'ancienneté, euh je suis restée heu j'ai commencé par euh faire de l'école élémentaire pendant euh pendant euh 9 ans et ensuite euh j'ai donc enchaîné sur un poste en école maternelle pendant 10 ans et là je viens de changer donc d'école, toujours en maternelle.

Etudiant : D'accord. Qu'est-ce qui vous a poussé à instaurer la mise en place des ceintures de compétences ou dispositifs analogues pour évaluer vos élèves ?

A : Alors en maternelle on n'a pas forcément ce système-là de de d'évaluation c'est plutôt on travaille plutôt sous forme de plan de travail. Donc euh les plans de travail ils sont élaborés du coup en fonction des difficultés des enfants, en fonction de leur niveau et euh chaque c'est des plans de travail qui sont élaborés plutôt pour deux ou trois semaines. Donc euh c'est vraiment ça permet de différencier le travail pour les enfants et d'adapter le travail à chacun.

Etudiant : Et par rapport à la motivation des élèves est ce que vous voyez un changement par rapport à cette mise en place d'évaluation ?

A : Changement oui parce que en fait ils sont contents parce que parfois dans le plan de travail on peut travailler sur un petit album et si l'autre est sur un autre plan de travail avec un autre album et que l'enfant a envie de lire l'autre bah il va être motivé pour avancer, pour terminer son plan de travail et pour faire l'autre.

Etudiant : Comment les évaluations que vous mettez en œuvre sont-elles ressenties justement par vos élèves ?

A : Bah en maternelle en fait les évaluations c'est tous les jours, c'est implicite donc euh quand vraiment on met en place des évaluations bah c'est un peu institutionnalisé et du coup avec les grands on leur présente ça sous forme d'un travail de grand et pour eux finalement c'est valorisant.

Etudiant : Quels outils proposez-vous à vos élèves pour les évaluer ?

A : Alors euh bah comme je disais l'évaluation elle est tous les jours donc en fait euh une activité on a une grille d'évaluation et à la fin de chaque activité on coche, on voit si l'enfant a réussi seul, avec de l'aide ou pas du tout.

Etudiant : Et les outils sont plutôt attrayants, ludiques ?

A : De toute façon c'est toujours ludique parce que l'évaluation si sur une activité en maternelle la plupart des activités c'est de la manipulation sauf pour les grandes sections parce qu'on les habitue aussi à être dans la position d'un cahier, d'une fiche

Etudiant : Oui une position d'élève

A : Oui dans la position plus d'élève pour les préparer au CP mais euh voilà sinon c'est de toute façon de manière ludique. Euh ça peut passer par une évaluation, on peut aller faire une évaluation en numération dans le coin marchande par exemple.

Etudiant : Est-ce que les modalités d'évaluations sont variées ? Est-ce que par exemple vous passez par l'observation ? Ou par les recueils des activités que les élèves ont fait ?

A : Ça peut être varié parce que ça peut être plusieurs traces. Ça peut être à chaque euh chaque semaine l'évaluation elle sera sous une forme différente. Elle pourra être euh sous forme par exemple dans la salle de motricité, on pourra évaluer euh les un item forme et grandeur en faisant un parcours donc voilà, ça ça pourra être matérialisé. Ça peut être euh sous forme, ça pourra se présenter sous la forme d'une fiche. Ça peut aussi se présenter sous forme d'un atelier de manipulation qu'on va valider ou pas.

Etudiant : Est-ce que vous verbalisez de manière positive et encouragez-vous les compétences qui sont acquises par vos élèves ?

A : Oui toujours, toujours parce que on est dans la grande idée de l'évaluation positive donc euh voilà l'évaluation positive par contre moi je dis aussi quand ça ne va pas. Parce que bah il faut que les enfants comme les parents ils sachent que tout n'est pas toujours rose et euh que voilà que dans la vie de toute façon après on est évalué après, il y a plus que l'évaluation positive malheureusement donc voilà.

Etudiant : Comment favorisez-vous le développement de l'autonomie ?

A : Bah justement euh déjà au niveau de l'organisation de la classe quand on a plusieurs niveaux dans la classe obligatoirement il y a des groupes qui sont en autonomie. Donc l'autonomie bah voilà elle va passer par euh des ateliers de manipulation et euh soit c'est des activités de découverte donc là ils vont être en autonomie. Après ça peut un réinvestissement et euh voilà ça passe aussi par l'autonomie dans la façon d'être de l'élève puisque on leur apprend à être autonome dans tout les tout ce qui font, l'habillage, le déshabillage dès la petite section il faut qu'ils s'habillent tous seuls, qu'ils mettent leurs chaussures tous seuls euh euh qui dans la classe qu'ils rangent leurs matériels, qu'ils apprennent à ranger. Le but à la fin de l'année scolaire c'est que qu'ils soient petits, moyens ou grands qu'ils sachent euh bah ranger leurs matériels sans qu'on leur dise

Etudiant : Est-ce que les outils d'évaluations sont adaptés aux capacités de l'élève de manière justement à ce qu'il soit autonome sur leur évaluation ?

A : Oui justement on adapte vraiment en fonction de l'élève et de ses difficultés hein parce que par exemple euh un enfant on peut partir sur une évaluation commune mais on va adapter si un enfant on sait qu'il est en difficulté bah on va réduire le nombre d'items ou on va lui faire passer d'une autre manière bah à la limite au lieu de une compétence qu'on veut évaluer au lieu de lui mettre sur fiche si c'est difficile pour lui déjà de se repérer lui ça passera par la manipulation en fait on adapte toujours

Etudiant : Au niveau du plan de travail dont vous avez parlé est ce que c'est lisible pour les élèves pour qu'eux puissent se repérer avec des symboles par exemple, des couleurs, photographies ?

A : Oui en fait il y a la photographie ça se présente sous forme d'un tableau en général il y a quatre euh activités sur un plan de travail et il y a la photo du jeu donc en fait ils savent c'est prêt dans des bannettes c'est prêt avec le matériel et en fait l'enfant quand il a réussi à le faire, à faire deux ou trois fois et qui ne s'est pas trompé il va prendre le petit tampon avec le smiley et il va mettre son bonhomme vert.

Etudiant : Est que vos élèves peuvent s'exercer à plusieurs ou est-ce que l'évaluation est toujours individuelle ?

A : Euh non, l'évaluation elle peut être collective aussi. Ça peut être quand c'est un travail parfois de groupe bah on va évaluer le groupe.

Etudiant : Est-ce que vous mettez en place un système de tutorat par exemple pour évaluer vos élèves ?

A : Oui euh non pas forcément pour l'évaluation après je pense que c'est plus dans en école élémentaire euh parce qu'à l'école maternelle c'est compliqué déjà de pour les enfants. Après tutorat dans la classe oui. On peut mettre en place un tutorat pour aller aider un enfant qui est en difficulté on va dire bah tiens toi tu vas aller aider un tel mais non pas pour l'évaluation, ils sont trop petits.

Etudiant : Et l'autoévaluation ?

A : Alors l'autoévaluation oui oui oui parce que voilà mais pareil euh pas par exemple pour les petits et les moyens c'est que certaines choses. Euh les grandes sections par exemple quand ils font de la dictée à l'adulte ou quoi c'est pas eux qui vont dire bah tiens j'ai réussi à faire une phrase syntaxiquement correcte voilà on est limité quand même.

Etudiant : Donc sur des choses un peu plus visuelles ?

A : Oui voilà

Etudiant : Est-ce que vous observez une certaine motivation face à cette liberté entre Guille mets d'apprendre tout seul ou avec les autres ?

A : Ah bah oui parce qu'il y a une motivation et puis une fierté des enfants en fait parce que le fait de se dire euh ça les responsabilise et euh le fait de leur dire bah voilà vous devez euh travailler et vous allez vous vous évaluer et bah en fait ils se sentent grandir quoi.

Etudiant : Donc là on va passer au carnet de suivi

A : Oui

Etudiant : Comment valorisez-vous les progrès effectués par vos élèves par le carnet de suivi ?

A : Alors en fait le carnet de suivi bah ça dépend de la forme qu'il a. Nous par exemple sur (lieu de l'école) c'est un carnet avec des vignettes et euh donc euh des vignettes ou il y a des fois dans certains items euh des cases avec petits moyens grands ce qui fait que même si l'enfant euh par exemple euh pour une compétence qui qui est qui doit être acquise en fin de maternelle même si l'enfant elle est acquise en petite section alors qu'elle devrait être acquise à la fin des trois ans et bah on peut déjà valider en fait c'est ça qui va valoriser. C'est que les parents ils vont voir que en fait euh l'enfant il est capable avant parfois la troisième année de faire, de réussir dans telle ou telle compétence et ça ça valorise

Etudiant : Est-ce que vous recueillez des traces dans le carnet de suivi ? Par exemple dessins, collage... ?

A : Bah ça c'est plutôt dans les non dans le carnet de suivi non parce que c'est livret enfin je pense que le carnet de suivi c'est le livret de compétence c'est ça ? Alors non les traces c'est euh c'est plutôt moi dans le cahier d'activité en fait.

Etudiant : Est-ce que vous verbalisez ce qui est fait dans le carnet de suivi ? Enfin ce qui est recueilli, par exemple ce que l'élève est capable de faire, ce qu'il a su faire ?

A : Oui oui ça je le verbalise. Je le verbalise avec eux et ça c'est quand on a du temps parce qu'on peut pas le faire systématiquement. Parfois voilà euh si on est en train de faire une évaluation à la fin on fait un petit bilan et puis on dit qu'est-ce que qu'est-ce que j'ai évalué, qu'est-ce que je voulais que vous sachiez faire et ça logiquement les enfants ils sont capables de le dire

Etudiant : Oui donc c'est quand même assez explicite ?

A : Oui

Etudiant : Comment les progrès recueillis dans le carnet de suivi impactent le comportement de vos élèves ? Y a-t-il un impact ?

A : Pas en maternelle parce que pour eux c'est encore trop abstrait euh et il y a nous pourtant on demande aux parents de regarder le carnet, le livret de compétences avec les enfants et puisqu'il y a des images en fait on s'aperçoit que la moitié ils le font pas. Les parents ils signent et puis ils regardent pas forcément.

Etudiant : Est-ce que vous avez remarqué une évolution positive dans la manière dont vos élèves s'impliquent dans les tâches qui leur sont proposées ?

A : C'est compliqué pour la maternelle. C'est euh voilà il y a certains enfants oui ils vont s'impliquer mais déjà que à partir de la grande section. Alors ils vont s'impliquer parce que par exemple le plan de travail ils vont se dépêcher, ils vont faire tout pour en faire en maximum dans l'année mais par contre avant non parce qu'il n'y a pas d'implication réelle, ils ont déjà pas la conscience ça déjà effectivement je pense que quelqu'un qui enseigne en élémentaire il va voir l'implication de ses élèves mais pas en maternelle. Ils sont trop petits.

Etudiant : Face à leurs progrès, est ce que vos élèves sont plus motivés dans leurs apprentissages ?

A : Certains. Certains qui ont compris que l'école euh bah voilà euh si on participe, si on fait des efforts et bah on réussit à faire des choses par contre il y en a d'autres euh bah ils s'en fichent royalement. Donc de toute façon euh ils ont pas conscience de ça. Il faut qu'ils grandissent de toute façon c'est pas avant la grande section.

Etudiant : Est-ce que vous avez remarqué un renforcement de l'estime de soi chez vos élèves ?

A : Bah on est oui parce que plus ou moins il y a quand même euh on est plus dans le discours des enseignants d'avant qui disaient oui euh entre guillemets il y en a certains péjorativement ils disaient oui t'es nul euh voilà. Nous on sait qu'on fait attention à notre façon de parler et effectivement même si c'est une petite chose qu'ils ont réussi à faire bah tout de suite on valorise en fait. Et on dit pas s'ils ont pas réussi on dit pas ah bah c'est pas bien. On est plutôt dans l'optique de dire bah t'as pas réussi aujourd'hui c'est pas grave on recommencera et tu réussiras la prochaine fois. Sachant qu'ils sont en maternelle.

Etudiant : Comment procédez-vous pour rendre les apprentissages plus concrets face à des élèves de maternelle ?

A : Bah justement en passant par la manipulation, le jeu. Là le jeu c'est important ouais.

Etudiant : Est-ce que vous verbalisez les progrès dans le but de leur faire accomplir une tâche plus complexe ?

A : Oui alors justement euh bah ça ça fait partie des variables quand on fait une fiche euh une euh comment on appelle ça euh

Etudiant : Une fiche de prep

A : Une fiche de prep. Et bah pour euh justement faire évoluer ça ça peut faire partie de nos consignes. Dans les variables on peut les mettre dans les consignes

Etudiant : Est-ce que les progrès répertoriés dans le carnet de suivi vous permettent de faire prendre conscience à vos élèves de ce qu'ils ont appris et ce qu'ils vont apprendre ?

A : Non pas en maternelle.

Etudiant : Oui ça rejoint ce que vous disiez tout à l'heure.

A : Non pas en maternelle, ils sont trop petits. Déjà pour qu'ils prennent conscience qu'ils sont à l'école pour travailler, qu'ils sont élèves et que tous les jours bah il faut venir et que on va apprendre des choses euh voilà c'est compliqué pour certains donc euh voilà.

Etudiant : Donc je vous remercie c'est terminé.

Annexe 5 : Transcription de l'entretien n°2 (réalisé le 11/03/20)

Pour le respect de l'anonymat l'enseignant interrogé est nommé B.

Etudiant : Alors tout d'abord je vous remercie d'avoir bien voulu faire l'entretien pour ce mémoire. Donc quel est votre ancienneté en tant que professeur des écoles ?

B : Ça fait 17 ans que j'enseigne.

Etudiant : D'accord. Et en maternelle ?

B : Euh quasiment que en maternelle. 15 ans en maternelle.

Etudiant : Qu'est-ce qui vous a poussé à instaurer la mise en place de dispositifs d'évaluation positive dans votre classe ?

B : C'est notre travail, les programmes nous nous le demande.

Etudiant : Et par rapport à vous, vos anciennes pratiques est ce que ?

B : C'est à la fois lié aux programmes pour l'école maternelle et à la fois lié au développement du jeune enfant. Les enfants de cet âge d'école maternelle apprennent en jouant, apprennent en s'imitant, apprennent euh par des pédagogies naturelles qui sont le jeu c'est le travail sérieux de l'enfant de Maria Montessori donc si on joue pas à l'école maternelle je sais pas quand est-ce qu'on jouera.

Etudiant : Et même par rapport à la motivation des élèves au final c'est un critère aussi qui vous a poussé à mettre ça en place ?

B : Les jeunes enfants quand ils ne sont pas intéressés par quelque chose ils vous le disent euh ils vous le disent ou ils vous le montrent de façon très franche. Un enfant de maternelle on dit souvent alors je sais plus quel chercheur disait ça mais un enfant c'est trois euh trois minutes

de concentration par année d'âge en gros. Y'en a pour qui ça sera plus et d'autres ça sera moins. Mais euh voilà si un enfant il est pas motivé il va pas s'intéresser, il va pas faire.

Etudiant : D'accord. Quels dispositifs d'évaluation positive mettez-vous en place pour évaluer vos élèves ?

B: Alors déjà l'évaluation elle est positive euh dans son étymologie. Le mot évaluer ça veut dire donner de la valeur. Donc en fait quand on dit évaluation positive c'est un peu un pléonasme on devrait dire juste évaluer. Evaluer c'est donner de la valeur donc c'est évaluer l'enfant dans ce qu'il sait faire et non pas dans ce qu'il sait pas faire. Et les programmes pour l'école maternelle c'est l'éducabilité de tous les enfants donc on part du principe que tout enfant est capable de faire. Evidemment on enlèvera le champ du handicap mais voilà ils apprennent tous chacun à leur rythme et peut-être la plus grande difficulté ça va être d'être dans la zone proximale de développement c'est-à-dire de d'être pas loin de ce qu'il sait faire mais mais mais lui apprendre ça veut dire lui apprendre quelque chose qu'il ne sait pas encore mais il aura suffisamment de compétences pour réussir à le faire et l'école maternelle le deuxième principe c'est apprends-moi à faire tout seul c'est-à-dire qu'on va donner la main un peu et puis à un moment donné on va lâcher la main.

Etudiant : Donc pour évaluer vos élèves qu'est-ce que vous mettez en place concrètement ?

B : Alors évaluer les élèves c'est surtout évaluer leurs progrès. Evaluer leurs progrès c'est savoir d'où ils partent et mesurer là où ils arrivent. On est pas sur mesurer le résultat, on est sur mesurer la progression. Ça va être par exemple je vais donner un exemple hein euh on apprend à compter la comptine numérique, compter le plus loin possible ça veut dire avoir dans la classe une frise numérique et tout simplement les euh un enfant compte et puis on va mettre pour un élève de petite section sa photo au-dessus du nombre qu'il a atteint, un élève de moyenne section on va mettre son prénom et puis la réussite des uns va donner l'envie aux autres.

Etudiant : Oui donc c'est au quotidien dans la classe au final ?

B : C'est tous les jours. De toute façon l'évaluation elle est au cœur des apprentissages. Qui dit compétences dit évaluation. Qui dit programme dit évaluation. Donc si on vous dit que un enfant de fin de grande section doit savoir compter jusqu'à trente à la fin de la grande section bah il va falloir tous les jours travailler la comptine numérique. Et travailler tous les jours ça veut dire se donner les moyens d'avoir des outils qui permettent à l'élève de mesurer ses progrès. Tu savais compter jusqu'à 5 regarde aujourd'hui et matériellement par exemple sur cette frise numérique on va déplacer le prénom, déplacer la photo et lui dire regarde tu as avancé de trois cases bravo. C'est aussi beaucoup féliciter les élèves. Nous on applaudit beaucoup dans ma classe quand quelqu'un a réussi pas tant parce qu'il a compté loin mais parce qu'il a progressé. Et puis euh notre rectrice générale de l'éducation nationale qui s'appelle (nom de la personne) dit quelque chose que j'ai repris dans ma classe et quand les enfants le reprennent à leur compte j'en suis ravie euh pour être champion il faut s'entraîner longtemps. Et ça ça voilà quand un enfant dit j'ai maîtresse j'y suis pas arrivé mais euh c'est pas grave hein c'est pas grave je m'entraînerai

Etudiant : En fait ils ont conscience aussi de leur apprentissage ?

B: Bah ils ont conscience de ce qu'ils savent faire. Quand vous êtes en atelier de motricité par exemple euh quand vous mettez euh des outils qui vont leur permettre de savoir s'ils ont lancé

loin par exemple ils ont un petit sac de riz bleu ils vont le lancer dans le tapis bleu. Un petit sac de riz rouge ils vont lancer dans le tapis rouge qui est un peu plus loin etcétera avec un jeu de couleur les enfants vont être capables de vous dire maîtresse j'ai réussi à lancer dans le bleu, dans le jaune dans le rouge parce qu'ils savent que peut-être à la dernière séance ils avaient pas lancé aussi loin ils savent doser leur force, ils savent lancer de façon précise, ni trop fort ni pas assez fort pour atteindre l'objectif.

Etudiant : Et au niveau des outils que vous mettez en place pour évaluer vos élèves, sont-ils plutôt attrayants ? Ludiques ? pour justement motiver les élèves ?

B : Il faut se méfier du décor c'est-à-dire que il faut être assez clair avec l'objectif qu'on veut atteindre pour l'élève et le partager avec lui. Aujourd'hui nous allons apprendre telle chose c'est pas grave si tu y arrives pas aujourd'hui faudra s'entraîner etcétera tout discours bienveillant qu'on peut avoir. Maintenant il faut se méfier de mettre trop de décoration autour d'une activité non les élèves n'ont pas besoin d'avoir des décorations autour de ce qu'on leur propose pour savoir un ce qu'ils travaillent et deux ou ils doivent aller.

Etudiant : Et les modalités d'évaluation sont-elles variées ? Par exemple, est ce que vous passez par l'observation, est ce que vous passez par les traces qu'ils ont fait ?

B : Il y a de tout. Il y a de tout. Par exemple pour cette frise numérique bah c'est très concret un outil que j'ai et puis dans le carnet des apprentissages on a un petit puzzle et à chaque fois que l'enfant a fait un bond et bah on va prendre le carnet d'apprentissage et puis on va écrire le nombre qui correspond auquel il a compté et puis on met le tampon de la date par exemple c'est une trace. Ça peut être euh la première fois qu'un élève de petite section écrit son prénom bah on va le on va le garder, on va le mettre dans le carnet des apprentissages avec le tampon de la date et puis c'est très content de de sa réussite et sa réussite elle va conserver. Euh ça peut être une photo ça c'est tout ce qu'on peut avoir à disposition nous permet de. Après l'observation chez les jeunes enfants oui c'est euh c'est euh une modalité importante qui est qu'on rencontre pas beaucoup dans les classes parce que les enseignants ont l'impression que quand ils observent ils ne font rien mais observer c'est un vrai travail. D'abord qu'est-ce que j'observe, quand je l'observe et surtout observer ses élèves ça veut dire être dans une posture d'observateur de lâcher prise un petit peu et lâcher prise c'est compliqué. Euh donc ça s'apprend et ça suppose aussi une organisation de classe où les élèves sont en autonomie. Si vous apprenez l'autonomie à vos élèves vous pourrez être en position d'observateur. Si vous êtes tout le temps le nez dans le guidon, tout le temps dérangé parce que vous n'avez pas travaillé l'autonomie, vous avez pas réfléchi suffisamment aux ateliers vous pourrez pas observer. Donc ça nécessite beaucoup de travail en amont pour pouvoir se mettre en position d'observer les élèves. Mais oui c'est essentiel, on les observe aussi sur des temps informels comme la récréation, euh comme le passage entre deux activités, la mise en rôle, retour en classe ça aussi c'est

Etudiant : C'est pas qu'à l'intérieur de la classe finalement, c'est au quotidien ?

B : C'est dans tous les espaces, tous les lieux et avec tous les adultes. L'atsem par exemple elle nous est d'une grande aide pour évaluer l'autonomie par exemple des élèves et le vivre ensemble. L'atsem elle a aussi un regard d'observatrice très très important quand les petits se réveillent de la sieste, s'ils savent s'habiller tous seuls euh mettre leurs chaussures euh euh si ils savent euh mettre leurs affaires au porte manteau, aller mettre le doudou dans le lit enfin tous ces gestes qui finalement euh permettent de nous dire que l'élève entre dans son métier

d'élève, l'atsem elle elle elle est la première observatrice de ces temps-là et ces temps-là ils sont aussi importants que le scolaire.

Etudiant : Est-ce que vous verbalisez aussi les compétences qui sont acquises par vos élèves ?

B : Oui bah à partir du moment où vous partagez avec les élèves les compétences que vous mettez en place, à partir du moment où vous leur dites ou quand vous amenez quelque chose vous leur dites aujourd'hui on va apprendre ça ou dans cet atelier là on apprend à faire ça bah forcément vous le verbalisez, vous partagez avec lui le chemin vers le quel, le chemin de la réussite et du coup euh le langage c'est au cœur des apprentissages. Tout est verbalisé. Parfois vous avez des enfants qui savent faire quelque chose mais qui n'ont pas forcément conscience de la façon dont ils le font. Qui n'ont pas conscience de la stratégie qu'ils mettent en place pour y arriver. C'est ce qu'on appelle la métacognition c'est la compétence qu'un enfant va avoir de verbaliser sa stratégie et de savoir comment il fait pour y arriver.

Etudiant : Comment favorisez-vous l'autonomie euh par rapport à l'évaluation ? Dans vos pratiques évaluatives est ce qu'il y a des moments où les enfants vont être autonomes dans leur évaluation ? Quand ils sont prêts à être évalués, qu'ils savent qu'ils sont évalués à ce moment-là et le font en autonomie.

B : Ils sont pff oui et non. En fait euh l'évaluation c'est tout le temps enfin oui quand euh je vais demander en regroupement qui veut compter le plus loin euh forcément celui l'enfant qui va lever le doigt et qui va faire l'exercice il sait que je vais fatalement évaluer puisque je vais prendre euh. Après j'ai des temps où euh je vais leur dire que la trace écrite qui va être produite ce jour-là euh on va la mettre dans le carnet d'app de de le carnet de réussite qui va rentrer à la maison par exemple. Donc là ça va être un petit peu plus explicite mais euh euh non j'ai pas des temps formalisés, institutionnalisés ou je vais leur dire euh

Etudiant : Donc ils n'ont pas forcément d'outils pour eux se repérer dans l'évaluation ?

B : Si, ils peuvent se repérer par le carnet de suivi des apprentissages et le carnet de réussite. C'est vrai que quand ils savent que je prends ce cahier là c'est que quelque part je vais évaluer la connaissance des prénoms, la connaissance des lettres euh. Oui, ça ils savent que ce petit cahier là c'est pour l'amener à la maison, on y met les réussites, on y met les réussites ou on y met des traces écrites que je trouve euh que je trouve suffisamment pertinentes et représentatives d'une compétence acquise.

Etudiant : D'accord et est ce qu'ils peuvent s'exercer à plusieurs ou est-ce que quand vous évaluez c'est toujours individuel ?

B : Euh les compétences elles sont individuelles maintenant il y a les compétences du vivre ensemble parce qu'ils sont forcément évalués dans dans leur rapport aux autres. Mais sinon oui elles sont plutôt individuelles.

Etudiant : Et est-ce que vous mettez en place de l'autoévaluation ?

B : Oui bah euh il y a des outils qui nous permettent l'autoévaluation euh je pense par exemple euh à un jeu comme le logico où en fait on travaille on peut travailler tous les domaines mathématiques donc si vous connaissez c'est un système de de cartes avec des pions de couleurs et quand on retourne la carte on voit si le modèle est là. C'est un système autocorrectif. Il y a des jeux comme ça en autonomie qui sont autocorrectifs. Après le tutorat permet

l'autocorrection, on peut faire des choses euh je sais pas une feuille de route sur des jeux par exemple des architectes ou des caplas et je peux demander à un enfant de de de d'évaluer si euh le modèle est réussi.

Etudiant : Oui donc il y a aussi la place du **tutorat** qui est présente ?

B : **Oui oui toujours dans une classe à double niveau.**

Etudiant : Ça **valorise aussi les élèves tuteurs** ?

B : Oui.

Etudiant : Donc maintenant on va passer au **carnet de suivi**. Euh comment **valorisez-vous** les **progrès** effectués par vos élèves ?

B : Je les **valorise par le langage**, par la, par la, par **les félicitations**, par le fait **qu'on les applaudit** quand ça se passe en coin regroupement voilà en général **j'en fais des tonnes.**

Etudiant : Oui **c'est assez régulier** ?

B : **J'en fais des tonnes, tous les jours.**

Etudiant : Et même est-ce que par rapport **aux traces qui sont recueillies** justement comme vous le disiez tout à l'heure, les photographies de ce que les élèves ont fait, des des des traces écrites etcétera est ce que ça fonctionne comme progrès pour **valoriser** ?

B : Bah on peut, je je vais redire ce que je disais au début **la réussite des uns donne envie aux autres** et **motive les autres** donc oui il y a toujours une trace de de il y a plusieurs traces de travaux, de travaux qui peuvent être affichés, commentés euh, félicités euh oui.

Etudiant : D'accord. Et comment **les progrès recueillis** donc dans le carnet de suivi euh **impactent le comportement de vos élèves** ?

B : Je crois que **c'est un une ambiance de classe** je pense que **quand les enfants se sentent en confiance**, **en sécurité** euh et **qu'on valorise les progrès** finalement peu importe euh peu importe le résultat final ou le score ou le euh voilà. Après, **je suis attentive à ce que un enfant par exemple je pense à un enfant qui a vraiment du mal sur la comptine numérique je je je suis attentive à le valoriser dans un domaine dans lequel il est dans lequel il est bon.** Euh parce que **ça me semble important de de d'être dans un équilibre**, que ce soit pas toujours les mêmes qu'on qui soient félicités. Faut qu'ils le soient tous parce que tous euh, même si ils évoluent pas de la même façon euh et pas au même rythme euh c'est les postulats de Burns, il n'y a pas deux apprenants qui apprennent en même temps, au même rythme ect mais du coup il y a toujours un domaine dans lequel on peut et parfois ça peut être dans le vivre ensemble parce que ils vont être très coopératifs, ils vont aider un camarade à faire quelque chose et du coup bah j'en fais des tonnes parce que ça compense un peu.

Etudiant : Donc vous avez remarqué **une évolution** dans la manière dont vos élèves euh **s'impliquent dans les tâches** qui leurs sont proposées en fait ?

B : **Oui surtout dans une classe de double niveau**, on voit bien euh comment les moyens ont à cœur d'être les tuteurs des petits, et comment **ça les fait grandir** comment ça les fait grandir après moi c'est des élèves que je garde deux ans donc **je vois bien leur évolution** et puis euh ouais ouais c'est très **très porteur.**

Etudiant : D'accord. Et face à leurs progrès, vu qu'ils en ont conscience, euh vos élèves sont-ils plus motivés dans leurs apprentissages ?

B : Il faudrait avoir euh une comparaison avec des enfants qui n'aient pas le même euh la même pédagogie. L'important c'est qu'ils progressent tous euh parfois certains enfants progressent de façon linéaire un petit peu tout le temps, certains euh progressent par étape donc des fois on a l'impression de ça avance pas trop et paf tout d'un coup ils apprennent. Ils progressent tous différemment et souvent quand certains parents sont inquiets parce que les choses avancent pas aussi vite qu'on voudrait voilà moi je me dis que euh on travaille en cycle et que la notion de cycle elle est importante. L'école maternelle c'est trois ans et que finalement on a trois ans pour acquérir les choses donc euh on on sauf sauf quand on a des interrogations, on a des points de vigilances qu'on qu'on connaît par rapport au développement de l'enfant qui peuvent nous alerter et là il faut pas s'interdire de de dire aux parents là j'ai quand même une inquiétude est ce que vous pourriez peut-être faire un bilan que ce soit en orthophonie euh ou autres mais en dehors de de ces inquiétudes légitimes qu'on peut avoir par rapport à ces indicateurs voilà je pense que souvent les enfants nous étonnent parce que parfois il leur faut juste un peu plus de temps et certains sont nés en fin d'année et entre une petite fille qui est née le 25 décembre et un petit garçon qui est né le 3 janvier il y a un an d'écart et plus les enfants sont jeunes et plus l'écart il est énorme.

Etudiant : Et avez-vous remarqué aussi un renforcement de l'estime de soi chez vos élèves face aux progrès ?

B : Forcément, forcément, un enfant qui a réussi, un enfant qu'on félicite, un enfant qu'on valorise c'est un enfant qui sourit, c'est un enfant qui est heureux, c'est un enfant qui est fier euh c'est voilà c'est un enfant qui va raconter euh plus volontiers ce qu'il fait à la maison, en tout cas ce qu'il a réussi et oui ça participe à l'estime de soi.

Etudiant : D'accord. Et pour finir, comment procédez-vous pour rendre les apprentissages plus concrets face à des élèves de maternelle ?

B : J'ai pas trop de difficultés pour rendre les choses concrètes parce que pour moi tout est concret à l'école maternelle. Tout a tout a enfin en tout cas tout doit avoir du sens et si on sait pourquoi on apprend telle chose et à quoi ça va nous servir euh les les voilà c'est c'est ça a du sens. Il faut donner du sens aux apprentissages. Quand on travaille du graphisme c'est la tenue du crayon c'est toujours dans la visée d'écriture et on vise l'écriture en cursive et quand vous écrivez en cursive devant des élèves de petite et moyenne section et que vous leur dites que quand on apprend à faire des ronds et bah plus tard on saura faire un o c'est magique il y a un un ange passe c'est silencieux et voilà et on même si la route est longue euh on sait où on va on sait où on va et à quoi ça va servir. Tout ce qui est jeu mathématique quand c'est repris dans les jeux collectifs bah on sait à quoi ça va servir. Quand on joue à la marchande on sait que c'est important de savoir compter.

Etudiant : Donc les progrès répertoriés dans le carnet de suivi vous permettent-ils de faire prendre conscience à vos élèves justement de ce qu'ils ont appris et ce qu'ils vont encore apprendre plus tard ?

B : Euh oui je je j'espère j'espère je si je prends l'exemple de l'écriture et qu'on travaille euh par exemple en moyenne section l'écriture bâton et on travaille beaucoup la ligne. La ligne brisée, les créneaux, les vagues, les boucles etcétera et on sent quand les enfants commencent

à être dans l'envie et ont suffisamment de dextérité motrice pour aller dans le prénom en cursive ils savent finalement que la finalité de l'écriture c'est de communiquer et bien former les lettres pour savoir être lu, pour pouvoir lu pardon et euh du coup on écrit en attaché parce que pour communiquer on écrit plus vite quand on écrit en attaché donc quand on leur donne euh euh ces objectifs là et la raison de pourquoi on va s'entraîner à faire ce graphisme là euh **on est dans du concret et on est dans le sens des apprentissages.**

Etudiant : C'est très bien merci.

Annexe 6 : Transcription de l'entretien n°3 (réalisé le 13/03/20)

Pour le respect de l'anonymat l'enseignant interrogé est nommé C.

Etudiant : Tout d'abord je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu participer à cet entretien. Je vous rappelle qu'il est anonyme. Donc quel est votre ancienneté en tant qu'enseignant ?

C : Euh 34 ans.

Etudiant : Combien d'année euh, depuis combien d'années enseignez-vous en maternelle ?

C : Euh 30

Etudiant : Et qu'est-ce qui vous a poussé à **instaurer la mise en place** euh de dispositifs **d'évaluation positive** ?

C : Parce que **ça me satisfaisait pas** euh ce qu'on m'avait enseignée et puis euh je comme je ça fais des années que je garde mes élèves deux ans je trouvais que bah **chaque enfant en plus évolue suivant son âge à son rythme** et que **je voulais un système d'évaluation qui corresponde à leurs acquis à un moment** et voilà et **pas à une norme.**

Etudiant : Et par rapport à **la motivation** des élèves aussi est-ce que ça a été aussi un facteur de ça ?

C : Ouais je trouve que **c'est très moteur.** **Ils veulent progresser, ils savent où ils en sont, ils sont plus maîtres de leur apprentissage même petit,** avec le système de brevet ou euh de feuilles de route euh de choses à faire ils sont **plus autonomes** euh **ils participent plus** c'est pas moi qui impose euh

Etudiant : Et quel **dispositif d'évaluation** mettez-vous en place justement pour évaluer les compétences de vos élèves ?

C : Bah **le cahier de réussite** et puis euh des **évaluations ponctuelles** quand je veux vraiment savoir s'ils maîtrisent une compétence.

Etudiant : Comment les évaluations que vous mettez en œuvre sont-elles **ressenties par vos élèves** ?

C : Bah **pas du tout comme une sanction** à un moment c'est juste bah à ce moment-là ils ont réussi voilà ils ont grandi voilà ils veulent passer à l'étape supérieure euh

Etudiant : Et est ce qu'ils ont **des outils** à leur disposition pour justement leur **permettre de réussir** ?

C : Ils ont beaucoup de de **d'ateliers individuels,** de **choses d'entraînements** et euh ils ont aussi **l'aide ou d'enfants plus vieux** qui peuvent voilà

Etudiant : D'accord et euh donc les outils que vous proposez sont assez ludiques, attrayants ?

C : Oui c'est beaucoup par la manipulation, le jeu euh voilà.

Etudiant : Et donc les modalités d'évaluations sont-elles variées ? Est-ce que vous passez par l'observation ? le recueil de photographies par exemple de l'élève en train de réaliser l'activité ?

C : Oui il y a euh l'observation, y'a euh oui ce qui savent faire à un moment et y'a des moments ponctuels avec moi où vraiment là en individuel euh je fais une évaluation.

Etudiant : D'accord. Et verbalisez-vous de manière positive et encouragez-vous aussi les compétences acquises par vos élèves ?

C : Oui je ne on a le droit d'essayer autant qu'on veut et l'erreur ils le savent nous permet d'apprendre donc euh voilà c'est fait avec bienveillance il n'y a jamais euh tu ne sais pas faire ça c'est toujours maintenant tu sais faire.

Etudiant : Et comment favorisez-vous le développement de l'autonomie par l'évaluation, enfin pour évaluer vos élèves ?

C : Bah ils s'autoévaluent et euh bon toujours avec le regard de l'adulte mais j'essaie de leur apprendre au maximum à l'autoévaluer.

Etudiant : Est-ce que vous mettez en place un système de tutorat aussi ? Est-ce que c'est envisageable ?

C : Oui bah les ceux qui savent peuvent montrer aux autres ou réexpliquer la consigne euh voilà.

Etudiant : D'accord et euh est ce que les outils sont adaptés aux capacités des élèves pour qu'eux puissent se repérer par exemple avec des systèmes de couleur, des symboles, des photographies ?

C : Oui il y a les photographies sur les ateliers individuels et sinon euh bah des bannettes avec euh différenciées suivant euh les capacités des enfants dans lesquelles ils peuvent aller se servir.

Etudiant : Et vos élèves peuvent-ils s'exercer toujours seuls ou est-ce que c'est possible de les évaluer euh de manière collective ?

C : Bah ça dépend des compétences, quand c'est parler devant le grand groupe forcément il faut qu'il y ait du monde

Etudiant : Et observez-vous une certaine motivation face à cette liberté d'apprendre tout seul ?

C : Oui, y'a que ce soit enfin dans la classe et euh on apprend grâce aux autres, avec les autres notamment avec les présentations euh un enfant présente quelque chose que les autres donc on peut se permettre de refaire, on faire comme euh voilà. On apprend aussi grâce aux autres ça ils le savent.

Etudiant : et ça impacte leur motivation ?

C : Voilà c'est ça et puis à leur tour ils ont envie de présenter des choses qui savent faire de montrer euh chacun euh des compétences différentes.

Etudiant : Donc là on va passer au carnet de suivi, comment valorisez-vous les progrès effectués par vos élèves dans le carnet de suivi ?

C : Bah ils ont leur cahier individuel avec euh leur travail à faire ou euh c'est progressif suivant les jeux et tout et puis bah sinon il y a le carnet de suivi de la circonscription et là bah c'est euh euh on met que les réussites et quand ils savent le faire.

Etudiant : d'accord et donc les par exemple, est ce que vous vous servez des dessins, photographies, productions, collages, pour justement valoriser euh les progrès et les réussites ?

C : Bah oui parce qu'on ajoute euh au travail des photos montrant l'enfant en train de faire.

Etudiant : Et vous verbalisez ça aussi ? Les progrès sont verbalisés ?

C : Oui

Etudiant : De manière régulière ?

C : Oui maintenant je sais faire euh voilà

Etudiant : Toujours dans un but d'encourager ?

C : oui voilà et de leur montrer qu'ils ont grandi et qu'ils ont travaillé pour apprendre.

Etudiant : Et comment les progrès donc recueillis dans le carnet de suivi impactent le comportement de vos élèves ?

C : [Silence]

Etudiant : Est-ce que vous avez remarqué une évolution positive par exemple dans la manière dont ils s'impliquent dans les tâches par rapport aux progrès qu'ils ont pu faire ?

C : Dans euh dans leur cahier de travail individualisé ou d'apprentissage divers oui euh le carnet de suivi de circonscription euh nettement moins

Etudiant : Et face à leurs progrès vos élèves sont-ils plus motivés dans leurs apprentissages ?

C : Oui parce que je pense que ça fait une émulation mais dans le bon sens hein pas de compétitions mais euh voilà moi aussi je vais savoir le faire et puis euh comme chacun à des compétences différentes euh valorise tout le monde à un moment donné dans quelque chose qu'il sait faire.

Etudiant : Et comment procédez-vous pour rendre les apprentissages plus concrets face à des élèves de maternelle ?

C : Bah déjà euh tout est ramené euh à la vie quotidienne euh les maths c'est du vivant euh la géométrie bah on a besoin pour les maisons euh tout est on peut trouver plein de choses géométriques euh les promenades d'observations tout est ramené à la vie quotidienne, à ce qu'on a besoin, on compte parce qu'on a besoin pour une recette, on écrit pour écrire à des vraies personnes dont les correspondants ou les parents voilà tout est ramené à la vraie vie.

Etudiant : Et est-ce que vous verbalisez les progrès de vos élèves dans le but de leur faire accomplir une tâche plus complexe ?

C : Oui parce que quand on leur dit maintenant tu sais faire ça après voilà bah euh tu peux apprendre ça et puis on fait ça parce que comme ça tu saurais écrire plus tard euh voilà.

Étudiant : Les progrès qui sont répertoriés dans le carnet de suivi vous permettent-ils de faire prendre conscience à vos élèves de ce qu'ils ont appris et de ce qu'ils vont encore apprendre ?

C : Euh oui parce qu'au départ le système de brevet ou de feuilles de travail individualisé ils voient il y a une progression donc ils voient bien euh on commence toujours par le premier et ils voient où est-ce doivent arriver.

Étudiant : Je vous remercie c'est terminé

Table des matières

INTRODUCTION	1
I) PREMIÈRE PARTIE : CADRE INSTITUTIONNEL ET THÉORIQUE	2
1) CADRE INSTITUTIONNEL : L'ÉVALUATION SCOLAIRE ET LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	2
1.1) L'évaluation à l'école maternelle	2
1.2) Motiver ses élèves : un aspect à privilégier pour la réussite de tous	5
2) CADRE THÉORIQUE : LA PERSONNALISATION DES APPRENTISSAGES ET LA MOTIVATION SCOLAIRE	5
Chapitre 1 : La personnalisation des apprentissages, une source profitable à l'évaluation ?	5
2.1) La personnalisation des apprentissages	5
2.1.1) <i>L'individualisation des apprentissages</i>	5
2.1.2) <i>La personnalisation des apprentissages</i>	6
2.2) L'évaluation scolaire	7
2.2.1) <i>Définition</i>	7
2.2.1.1) Typologie de l'évaluation scolaire	8
2.2.1.2) L'évaluation diagnostique	8
2.2.1.3) L'évaluation formative	9
2.2.1.4) L'évaluation sommative	9
2.2.1.5) Les dérives de l'évaluation	10
3) UNE ÉVALUATION PERSONNALISÉE EN MATERNELLE	11
3.1) L'évaluation positive en maternelle	11
4) DES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION PERSONNALISÉE	12
4.1) Un outil au service de l'évaluation : le plan de travail	12
4.1.1) <i>L'origine du plan de travail</i>	12
4.1.2) <i>La mise en place des plans de travail</i>	13
4.2) Les ceintures de compétences en maternelle	14
4.2.1) <i>L'origine d'une évaluation par ceintures de compétences</i>	14
4.2.2) <i>Une pratique évaluative ambitieuse : les étoiles de compétences en maternelle</i>	15
4.3) Les carnets de suivi à l'école maternelle	17
Chapitre 2 : La motivation scolaire	18
5) DÉFINITION DE LA MOTIVATION	18
6) LES SOURCES ET LES MANIFESTATIONS DE LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE	20
6.1) La perception de la valeur de l'activité	20
6.2) La perception de sa compétence	21
6.3) La perception de la contrôlabilité	22
6.4) Les manifestations de la dynamique motivationnelle	22
6.4.1) <i>L'engagement cognitif</i>	22
6.4.2) <i>La persévérance</i>	23
6.4.3) <i>L'apprentissage</i>	23
7) LES FACTEURS DE LA DYNAMIQUE MOTIVATIONNELLE	23
7.1) Les facteurs relatifs à la vie de l'élève	24
7.2) Les facteurs relatifs à la société	24
7.3) Les facteurs relatifs à l'école	25

7.4) Les facteurs relatifs à la classe.....	25
8) PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES	26
II) DEUXIEME PARTIE : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	29
1) PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ENVISAGÉE POUR LE RECUEIL DE DONNÉES	29
2) LES MODALITÉS DE RECUEIL DES DONNÉES	30
III) TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS ET ANALYSE.....	30
1) RÉSULTATS BRUTS	30
1.1) Synthèse de l'entretien n°1	31
1.2) Synthèse de l'entretien n°2	32
1.3) Synthèse de l'entretien n°3	34
2) ANALYSE ET CROISEMENT	35
3) DISCUSSION	37
3.1) Discussion autour de l'hypothèse n°1	37
3.1.1) Les modalités d'évaluation.....	37
3.1.2) La personnalisation des apprentissages	38
3.1.3) La motivation.....	39
3.2) Discussion autour de l'hypothèse n°2	41
3.2.1) Les progrès formalisés dans le carnet de suivi.....	41
3.2.2) La motivation.....	41
3.2.3) La plus-value dans les apprentissages.....	43
3.3) Validation des hypothèses.....	43
3.3.1) Validation de l'hypothèse n°1.....	43
3.3.2) Validation de l'hypothèse n°2.....	45
 CONCLUSION.....	 46
 BIBLIOGRAPHIE.....	 48
 SITOGRAPHIE.....	 49
 ANNEXES.....	 50

